

# L'évolution démographique récente en France

France PRIOUX\*

## Évolution générale et structure par âge de la population

Au premier janvier 2004, la population de la France métropolitaine est estimée à 59,9 millions d'habitants, soit un accroissement de 266 000 personnes en un an (Désesquelles et Richet-Mastain, 2004)<sup>(1)</sup>. L'accroissement de la population a donc été plus faible en 2003 qu'en 2002 (+ 292 000), car l'accroissement naturel et l'accroissement migratoire ont tous deux légèrement baissé (tableau 1)<sup>(2)</sup>. L'année 2003 a en effet été marquée par une hausse importante des décès au cours des fortes chaleurs de l'été, si bien que le nombre total de décès, évalué à 550 000, est supérieur de 16 000 à celui de l'année 2002 (534 000). Les naissances s'étant légèrement tassées (760 000 en 2003, contre 762 000 en 2002), l'accroissement naturel n'est plus que de 211 000, contre 227 000 l'année précédente. On retrouve donc un taux d'accroissement naturel de 3,5 pour 1 000 habitants, comme en 1998 et 1999. L'accroissement migratoire étant évalué à 55 000 en 2003, en légère baisse par rapport à 2002 (65 000), le taux d'accroissement total s'établit à 4,4 pour 1 000. La France reste ainsi l'un des rares pays en Europe, avec les Pays-Bas, dont la croissance de la population est assurée principalement par l'excédent des naissances sur les décès.

Outre le maintien d'un niveau de fécondité plutôt élevé dans le contexte européen actuel, cette croissance naturelle est également due à une structure par âge qui demeure plus favorable aux naissances qu'aux décès (figure 1). Néanmoins, on observe un « vieillissement » de cette structure par âge (tableau 2) : si la part des jeunes de moins de 20 ans n'a pas diminué en 2003 (la nouvelle génération née en 2003 a un effectif

---

\* Institut national d'études démographiques, Paris.

<sup>(1)</sup> Cette estimation n'intègre pas les résultats de l'enquête de recensement de 2004 dont les résultats sont publiés en janvier 2005.

<sup>(2)</sup> Les tableaux 1 à 14 figurent en annexe.



## L'immigration

### *L'immigration augmente depuis 1997*

Depuis 1994, les statistiques de l'immigration sont directement produites par l'Ined à partir des fichiers de permis de séjour délivrés par le ministère de l'Intérieur (Thierry, 2004). En comptabilisant les premiers titres délivrés à des étrangers majeurs pour une durée au moins égale à un an, et en intégrant les enfants mineurs – dispensés de titre de séjour –, on peut établir que le nombre d'étrangers admis à séjourner s'est fortement accru ces dernières années (tableau 3) : retombé à 145 000 en 1999, après l'opération de régularisation exceptionnelle de 1997 et 1998, le nombre de personnes admises à séjourner s'est accru ensuite à un rythme rapide, pour atteindre 206 000 en 2002, presque deux fois plus qu'en 1995 et 1996, où 106 000 étrangers avaient été admis à séjourner. Le nombre d'étrangers ayant obtenu un titre de séjour l'année même de leur arrivée en France reflète plus fidèlement la tendance, car les chiffres totaux (quelle que soit l'année d'entrée) sont quelque peu brouillés par la période de régularisation exceptionnelle : ce nombre s'est accru de 75 % depuis 1996 (partie inférieure du tableau 3). Mais les études de Xavier Thierry (*op. cit.*) montrent que de plus en plus d'étrangers obtiennent leur permis de séjour plusieurs années après leur arrivée en France, et que ces admissions tardives s'accroissent encore plus vite que les admissions directes. Par ailleurs, en considérant tous les étrangers ayant séjourné en France au moins un an avant d'entreprendre des démarches auprès de la préfecture pour obtenir un titre de séjour, il montre que parmi les titres délivrés au cours des dernières années, plus de 10 % concernent des étrangers ayant été plus d'un an en situation irrégulière. La proportion de personnes admises au séjour après un séjour irrégulier est très forte parmi certaines nationalités d'Afrique sub-saharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Comores et surtout Mali) ainsi que chez les Philippins ; elle est au contraire faible chez les Turcs et les Chinois. Mais ce sont les courants migratoires les plus nombreux (Maroc et Algérie) qui sont les plus représentés parmi ces personnes régularisées.

Alors que les étrangers bénéficiant de la liberté de circulation sont, depuis 1996, environ 43 000 à obtenir chaque année un titre de séjour (partie supérieure du tableau 3), le nombre d'étrangers ressortissants des pays tiers admis au séjour est passé, dans le même temps, de 63 000 à 163 000. Il est cependant probable que les premiers ont été sous-enregistrés ces dernières années, car ils ne seront bientôt plus soumis à l'obligation de détenir un titre de séjour. Parmi les nationalités les plus représentées dans ces flux, les Algériens et les Marocains arrivent aujourd'hui largement en tête, avec respectivement 28 000 et 26 000 titres délivrés en 2002, alors qu'au milieu des années 1990, ils faisaient à peu près jeu égal avec les Allemands, les Britanniques et les Portugais (7 000 à 8 500 personnes). La part des Chinois et des Tunisiens s'est accrue, en valeur absolue

(9 000 personnes de chaque nationalité en 2002) comme en valeur relative ; le nombre de ressortissants turcs admis à séjourner a aussi augmenté (un peu moins de 8 000 en 2002), mais leur part relative est assez stable<sup>(3)</sup>.

Quant aux motifs de l'immigration, ce sont les étudiants (près de 56 000 entrées en 2002, soit 27 % du total) et l'immigration familiale (84 000 entrées de majeurs et de mineurs, soit 41 %) qui s'accroissent le plus. L'immigration familiale recouvre à la fois les entrées de membres de famille d'étranger dans le cadre de la procédure de regroupement familial et les entrées de membre de famille de Français. Cette dernière catégorie (essentiellement des conjoints) a fortement augmenté ces dernières années : 44 500 majeurs ont été admis au séjour à ce titre en 2002 ; le mariage avec un ou une Français(e) est donc devenu un motif important d'immigration. L'immigration de travail ne représente apparemment que 15 % des motifs d'admission. En réalité, si l'on tient compte des personnes admises pour raisons familiales qui se présentent rapidement sur le marché du travail, l'immigration de travail représenterait au total près de 40 % des entrées (Thierry, *op. cit.*, d'après Léger, 2004).

## La fécondité

### *La fécondité ne fléchit pas en 2003*

Le nombre de naissances estimé en 2003 (760 300) est à peine inférieur à celui de 2002 (761 630, chiffre définitif). L'indicateur conjoncturel de fécondité remonte cependant d'un point (1,89 enfant par femme en 2003, contre 1,88 en 2002) et retrouve ainsi sa valeur de 2001, bien qu'il soit né environ 10 000 enfants de moins que cette année-là (770 900). Le maintien de la fécondité à un niveau qui n'avait pas été observé depuis plus de vingt ans n'a donc pas empêché une lente diminution du nombre des naissances au cours des dernières années. On voit là l'effet de l'arrivée aux âges féconds des générations moins nombreuses nées après 1972 : chaque année, l'effectif moyen des femmes en âge d'avoir des enfants continue à se réduire, au rythme de 3 500 environ depuis 1999.

Comme en 2001, la fécondité française se situe en 2002 au deuxième rang en Europe derrière celle de l'Irlande, dont l'indicateur conjoncturel est remonté à 2 enfants par femme (tableau 6). En Europe occidentale, les pays méditerranéens (Espagne, Grèce, Italie) conservent la plus basse fécondité (autour de 1,25), et sont en passe d'être rejoints par l'Allemagne (1,31) où la fécondité baisse à nouveau depuis deux ans. La Suisse et l'Autriche se situent légèrement au-dessus (1,40), de même que le Portugal (1,47), où la fécondité n'est jamais tombée aussi bas que dans les pays méditerranéens. Dans quatre pays, l'indicateur conjoncturel se situe

<sup>(3)</sup> Pour plus de détails sur l'évolution des admissions par motif et par nationalité, on pourra se reporter à Thierry, 2004, tableaux annexes 2 et 3, et au site de l'Ined : <http://ined.fr/population-en-chiffres/france>

entre 1,62 et 1,65 enfant par femme : la Belgique, le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suède. Enfin, c'est dans les trois autres pays nordiques (Danemark, Finlande et Norvège) et aux Pays-Bas que la fécondité est la moins basse (derrière l'Irlande et la France) : elle s'y situe entre 1,72 et 1,75 enfant par femme. La fécondité norvégienne, qui était tout au long des années 1990 supérieure à celle de la France, confirme donc son décrochement depuis deux ans.

### *La fécondité des jeunes est en léger repli*

Depuis 2001, la fécondité des jeunes femmes a recommencé à baisser, tandis que celle des femmes plus âgées poursuivait sa progression (tableau A) : après la « perturbation » de l'an 2000, on retrouve là des tendances plus habituelles, telles qu'on pouvait les observer jusqu'en 1997, et qui caractérisent le recul de l'âge à la maternité. Au-dessus de 30 ans, la hausse de 2003<sup>(4)</sup> retrouve un rythme comparable à celle de 1999, après les faibles augmentations de 2001 et 2002. Aux jeunes âges, la tendance à un léger relèvement de la fécondité depuis 1997, momentanément accélérée en 2000, a laissé place à un léger reflux en 2002 et 2003, mais le recul est modeste et la fécondité à ces âges n'a pas encore retrouvé son niveau de 1999. Tout se passe donc comme si le nouveau millénaire avait incité les femmes, y compris les plus jeunes, à anticiper une naissance déjà prévue.

TABLEAU A. – ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ PAR GROUPE D'ÂGES DEPUIS 1998 (POUR 1 000 FEMMES)

Âge atteint	Somme des taux de fécondité par âge						Variation absolue				
	1998	1999	2000	2001	2002	2003*	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003*
Moins de 20 ans	35	37	40	42	41	39	+2	+3	+2	-1	-2
20-24 ans	263	269	281	287	280	276	+6	+12	+6	-7	-4
25-29 ans	646	645	667	659	654	653	-1	+22	-8	-5	-1
30-34 ans	544	556	586	586	587	600	+12	+30	0	+1	+13
35-39 ans	226	235	250	256	260	265	+9	+15	+6	+4	+5
40 ans ou plus	50	52	56	58	60	62	+2	+4	+2	+2	+2
Total <sup>(a)</sup>	1764	1793	1880	1888	1881	1894	+29	+87	+8	-7	+13

\* Provisoire.

<sup>(a)</sup> Le total peut différer légèrement de la somme arithmétique des taux par groupe d'âges en raison des arrondis.

Source : Insee, BMS.

<sup>(4)</sup> L'auteur remercie la Division des enquêtes et études démographiques de l'Insee de lui avoir procuré les taux provisoires de fécondité et de nuptialité de l'année 2003, ainsi que les tableaux de la Situation démographique de l'année 2002 avant sa parution (Beaumeil *et al.*, 2004).

### ***La réduction de la descendance des générations se confirme***

Ces quatre années relativement favorables à la fécondité ne permettent cependant pas d'infléchir la tendance à la baisse de la descendance finale après la génération 1960 (tableau 5). Seule une hausse vigoureuse de la fécondité des femmes relativement âgées (30 ans ou plus, et surtout 35 ans ou plus) aurait permis de freiner cette tendance. Or, malgré le sur-saut de l'année 2000, le rythme de hausse de la fécondité à ces âges s'est plutôt ralenti ces dernières années : de 1999 à 2003, le relèvement de la fécondité des femmes de 30-34 ans (+ 4,4 naissances pour 100 femmes) a été un peu plus faible qu'au cours des quatre années précédentes (+ 5,7 naissances pour 100 femmes entre 1995 et 1999), et il en est de même pour la fécondité des femmes plus âgées, pour lesquelles la hausse a été respectivement de 4 naissances pour 100 femmes au cours de la période récente, contre 7,6 naissances pour 100 femmes durant la période précédente. Il est donc maintenant certain que la descendance finale tombera de 2,12 enfants par femme dans la génération 1960 à 2,03 dans la génération 1965 (tableau 5). Toutefois, à partir de cette même génération 1965, le rythme de baisse s'atténue beaucoup, et la descendance pourrait se stabiliser à un niveau voisin de 2 enfants par femme dès la génération 1970 : même si la projection tendancielle présentée ici conduit à une estimation légèrement inférieure pour cette génération (1,98), ces femmes ne sont âgées que de 33 ans en 2003 et gardent encore quelques chances d'atteindre cette descendance, si le relèvement de la fécondité après 33 ans s'accélère dans les prochaines années.

La chute de la descendance entre les générations 1960 et 1965 s'accompagne d'un relèvement d'un an de l'âge moyen à la maternité (de 27,7 à 28,7 ans), augmentation la plus forte jamais enregistrée en l'espace de cinq générations. Dans les générations suivantes, l'âge moyen poursuit sa progression à un rythme un peu ralenti, et pourrait s'établir à 29,4 ans dans la génération 1970.

### ***La descendance finale française n'est plus au deuxième rang en Europe***

La France n'est pas le seul pays à voir diminuer la fécondité des générations : presque partout en Europe occidentale, la descendance diminue entre la génération 1960 et la génération 1965 (tableau 7). La légère reprise observée dans près de la moitié des pays<sup>(5)</sup> entre les générations 1955 et 1960 ne s'est donc pas confirmée dans les générations suivantes, sauf au Danemark et au Luxembourg. Entre les générations 1960 à 1965, la chute est très sévère en Irlande (un peu plus de 0,2 enfant par femme en cinq générations) ainsi que dans les pays méditerranéens (presque 0,2 enfant par femme en Grèce, Italie et Espagne); elle est légè-

<sup>(5)</sup> Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Luxembourg, Suède, Norvège et Suisse.

rement supérieure à 0,1 enfant par femme en Allemagne et en Suisse. Avec une baisse de 0,09 enfant par femme, l'évolution en France se situe donc dans la moyenne. Mais la diminution est nettement plus faible en Norvège (- 0,03), si bien que la descendance finale y surpasse maintenant celle de la France dans la génération 1965. Outre la Norvège et la France, seule l'Irlande, partie de beaucoup plus haut, conserve une descendance supérieure à 2 enfants par femme. C'est dans les trois autres pays nordiques qu'elle est la plus proche (1,9 ou plus), et dans les pays latins (Italie et Espagne) et germaniques (Allemagne, Autriche, Suisse) qu'elle est la plus basse (1,49 à 1,65 enfant par femme).

Comme en France, toutes ces descendances finales sont largement supérieures aux indicateurs conjoncturels des années récentes (tableau 6). C'est parce que les âges à la maternité sont de plus en plus tardifs, ce qui a entraîné partout un déficit de la fécondité annuelle, déficit d'autant plus important que le retard des maternités était lui-même important. Avec un recul d'un an en cinq générations, la France figure, comme l'Irlande, parmi les pays où cette évolution a été la plus forte, derrière l'Italie et l'Espagne, où l'âge moyen à la maternité a augmenté de 1,1 an dans les mêmes générations. La tendance générale au retard des maternités en Europe n'est donc pas achevée, même si l'évolution en Suède marque des signes d'essoufflement (+ 0,1 an).

Si les tendances sont les mêmes, les calendriers de la fécondité demeurent néanmoins assez différents : avec un âge moyen à la maternité de 30 ans, c'est en Irlande et aux Pays-Bas que la fécondité est aujourd'hui la plus tardive, et c'est en Grèce qu'elle est la plus précoce (27 ans).

## Les avortements

### *Une augmentation des IVG ?*

Les bulletins d'interruption volontaire de grossesse n'ayant pas été dépouillés depuis 1997, il nous est impossible de mettre à jour les statistiques issues de ces bulletins (tableau 8). La Drees (Direction de la recherche, de l'évaluation et des statistiques<sup>(6)</sup>) produit néanmoins des statistiques sur les IVG, en se basant sur les données de la statistique annuelle des établissements de santé (SAE) et du programme médicalisé des systèmes d'informations (PMSI). Selon les dernières estimations de la Drees (Vilain, 2004), les IVG augmenteraient depuis 1995 : le nombre d'avortements se serait élevé de 179 600 en 1995 à 205 600 en 2002. Cette hausse concernerait plus particulièrement les femmes les plus jeunes, parmi lesquelles les taux d'IVG auraient augmenté de 20 % à 30 % depuis 1995.

---

<sup>(6)</sup> Direction rattachée au ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, et au ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille.

Il nous est impossible de savoir si cette hausse est réelle ou si elle correspond à une amélioration de la couverture du système statistique du ministère de la Santé. Néanmoins, il n'est pas totalement improbable que l'allongement du délai maximal de recours à l'IVG de 10 à 12 semaines de grossesse, intervenu en 2001, se soit accompagné d'une légère augmentation du recours à l'IVG, certaines interventions autrefois pratiquées à l'étranger pouvant l'être maintenant en France. Par ailleurs, au cours des années 1995-2000, le nombre de naissances en France a augmenté de 6 %, et il a été souvent constaté que les avortements pouvaient évoluer dans le même sens que les naissances. En somme, une augmentation des IVG est probable, mais impossible à quantifier.

## **Nuptialité et formation des unions**

### *Des mariages en baisse*

Après avoir frôlé 300 000 en 2000 (297 922), le nombre de mariages a diminué au cours des trois années suivantes (tableau 9). En 2003, la baisse est toutefois moins prononcée que les années précédentes, le nombre de mariages étant estimé à 273 100 (- 2,1 % par rapport à 2002), alors que l'Insee en dénombrait 279 087 en 2002 (- 3,2 % par rapport à 2001) et 288 255 en 2001 (- 3,2 % par rapport à 2000). Néanmoins, les chiffres de 2003 sont provisoires, et les chiffres définitifs pourraient être revus à la baisse par l'Insee, comme ce fut le cas toutes les années précédentes.

Contrairement à la baisse enregistrée en 2001, qui touchait surtout les remariages (pour au moins un des conjoints), la baisse de 2002 a concerné presque uniquement les mariages entre célibataires, qui ont chuté de 4,1 %, tandis que les unions dans lesquelles l'un au moins des époux a déjà été marié n'ont presque pas diminué (- 0,4 %). Par contre, les mariages de couples ayant déjà des enfants ont baissé presque autant (- 3 %) que ceux des couples n'ayant pas encore d'enfant né de leur union (- 3,2 %), si bien que la proportion de mariages légitimant au moins un enfant est restée stable en 2001 et 2002, autour de 28 %, après avoir dépassé 29 % en 2000 (tableau 9, 3<sup>e</sup> colonne). Depuis une dizaine d'années, chaque reprise significative de la nuptialité, qu'elle soit provoquée par une modification de la fiscalité, comme en 1996, ou par le passage au nouveau millénaire, concerne plus particulièrement des couples ayant déjà des enfants et/ou des remariages pour l'un au moins des conjoints, ce qui entraîne désormais une évolution irrégulière de la proportion de ces mariages dans l'ensemble des mariages conclus chaque année, au lieu de la progression continue qu'on pouvait observer jusqu'en 1995.

Comme en 2001, ce sont les mariages d'étrangers qui soutiennent la nuptialité en 2002 : les mariages entre deux époux français ont diminué de 6 %, tandis que les mariages dans lesquels au moins un époux est de nationalité étrangère ont augmenté de 11 %, et représentent près d'un mariage

sur 5 en 2002 (18,8 %). Parmi ceux-ci, ce sont les mariages de Françaises avec un époux étranger qui ont le plus augmenté (+ 14 %), et en particulier les mariages avec un homme originaire du Maghreb. Ainsi, lorsqu'une Française épouse un étranger, il s'agit une fois sur quatre d'un Algérien, une fois sur cinq d'un Marocain, et une fois sur dix d'un Tunisien. Néanmoins, ces chiffres ne couvrent que les mariages conclus en France, et il faudrait y ajouter ceux qui sont célébrés dans le pays d'origine de l'époux.

### ***L'augmentation des Pacs se confirme***

Après le recul de 2001, la hausse du nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) conclus en 2002 (+ 29 %) s'est poursuivie en 2003 (+ 25 %), où 31 161 Pacs ont été signés en France métropolitaine. Les premiers mois de 2004 confirment cette tendance et, au cours du premier semestre, 18 943 contrats ont été signés, soit 24 % de plus qu'au cours du premier semestre 2003.

La saisonnalité des Pacs se maintient en contraste avec celle des mariages : c'est au cours du premier trimestre de chaque année et, dans une moindre mesure, au cours du dernier trimestre, que les tribunaux d'instance enregistrent le plus de contrats tandis que les deuxième et troisième trimestres, au cours desquels sont célébrés l'écrasante majorité des mariages, sont moins propices à ce type de contrat (figure 2).

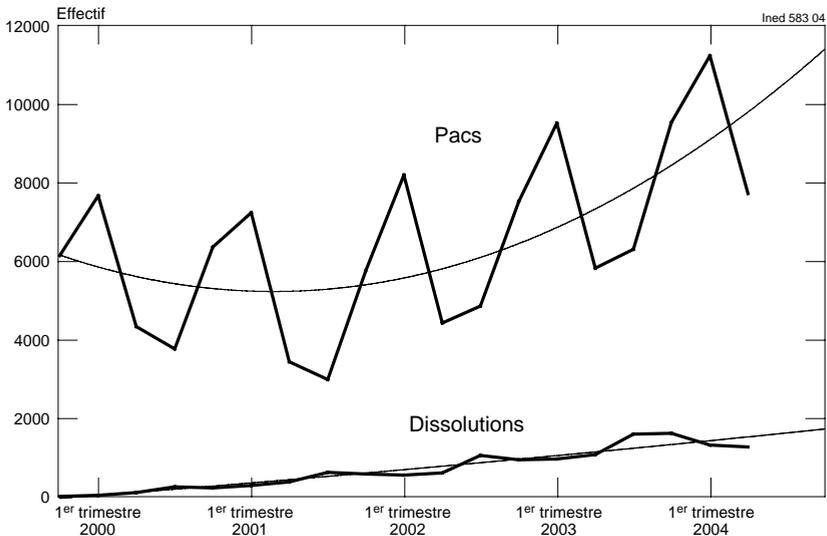


Figure 2. – Évolution trimestrielle du nombre de Pacs conclus et des dissolutions de Pacs

Source : ministère de la Justice, SDSSED.

Les statistiques publiées par le ministère de la Justice sur ces contrats sont extrêmement pauvres, et ne permettent toujours pas de connaître ne serait-ce que l'âge ou le sexe des partenaires. À ces statistiques de Pacs conclus est néanmoins ajoutée une statistique de Pacs dissous (figure 2) : sur les 122 740 Pacs conclus en métropole depuis novembre 1999, 13 434 ont été rompus. Dans 82 % des cas, la dissolution est intervenue d'un commun accord ; le mariage de l'un des partenaires est la cause de 10 % des « dissolutions », et la rupture par demande unilatérale représente moins de 5 % des motifs<sup>(7)</sup>.

Le rapprochement du nombre de dissolutions de Pacs avec celui des contrats conclus ne permet pas d'estimer la fréquence des ruptures : que l'on rapporte l'ensemble des dissolutions (13 434) à la totalité des Pacs conclus depuis 1999 (122 740), ce qui conduit à un taux de 11 %, ou que l'on rapporte les dissolutions de l'année 2003 (5 229) aux contrats de la même année (31 161, soit un taux de 17 %), ou à la moyenne des Pacs conclus au cours des années 2000-2003 (24 415, soit un taux de 21 %<sup>(8)</sup>), on arrive à des taux qui ne peuvent que sous-estimer la fréquence réelle des ruptures. Nous sommes en effet loin d'observer ici les conditions de stabilité nécessaires pour pouvoir faire ce type de calcul : d'une part, le Pacs n'a été créé qu'en 1999, et semble faire chaque année plus d'adeptes ; d'autre part, les ruptures ne peuvent concerner que des Pacs très récents, et les contrats signés depuis 1999 seront encore soumis au risque de rupture pendant de longues années. On peut néanmoins assurer, dès à présent, que les Pacs sont beaucoup plus fragiles que les mariages : en isolant, parmi les divorces de l'année 2003, uniquement ceux qui concernent les mariages conclus de 1999 à 2003 (19 437), et en les rapportant à la moyenne des mariages concernés (284 911), on trouve une fréquence de rupture de 6,8 % au cours des 4<sup>(9)</sup> premières années de mariage, soit trois fois moins que pour les Pacs (21 %).

### *La nuptialité des célibataires diminue encore*

Bien que les remariages tendent à prendre de plus en plus d'importance, la part des célibataires parmi les nouveaux mariés est encore largement dominante : en 2002, 81,8 % des mariages masculins et 82,7 % des mariages féminins sont des premiers mariages<sup>(10)</sup>, et 74 % des nouveaux époux étaient tous deux célibataires.

La baisse du nombre de mariages au cours des trois dernières années s'accompagne d'une érosion progressive des indicateurs conjoncturels de

<sup>(7)</sup> Les autres motifs sont le décès de l'un des partenaires (un peu moins de 2 %) et les autres causes ou causes non renseignées (1,6 %).

<sup>(8)</sup> La prise en compte de l'année 1999, où les Pacs ne concernent que le dernier trimestre, donnerait un taux encore plus élevé.

<sup>(9)</sup> Pour tenir compte des délais de procédure, la comparaison porte sur 4 années pour les divorces.

<sup>(10)</sup> Ces proportions étaient légèrement plus faibles en 1996-1997 et en 2000, car les remariages avaient beaucoup augmenté ces années-là.

nuptialité des célibataires (tableau 9, colonnes 4 à 7). Depuis l'an 2000, la somme des taux de nuptialité des célibataires a diminué de 3 points pour s'établir respectivement à 55 mariages pour 100 hommes et 57 mariages pour 100 femmes, tandis que la synthèse des quotients a perdu 4 points, s'établissant respectivement à 61 et 64. Si la somme des taux demeure largement supérieure au minimum atteint par cet indicateur en 1994 (48 et 49 mariages pour 100 hommes et 100 femmes respectivement), c'est moins vrai pour la synthèse des quotients, qui retombe presque au niveau plancher de 1995 (respectivement 60 et 63). Cela s'explique par le mode de construction de ces deux indices, qui leur confère un pouvoir analytique différent et complémentaire. La fréquence des premiers mariages (somme des taux) diminue moins que la probabilité de se marier des célibataires (synthèse des quotients), car le stock des célibataires est très important. Les figures 3 et 4, qui présentent une décomposition par grands groupes d'âges des taux et des quotients de nuptialité des femmes célibataires, illustrent bien cette divergence possible entre indicateurs : depuis 2000, la probabilité de mariage des femmes célibataires âgées de 30-34 ans diminue (figure 3), alors que la fréquence des mariages à ces âges augmente encore légèrement (figure 4), car de plus en plus de femmes

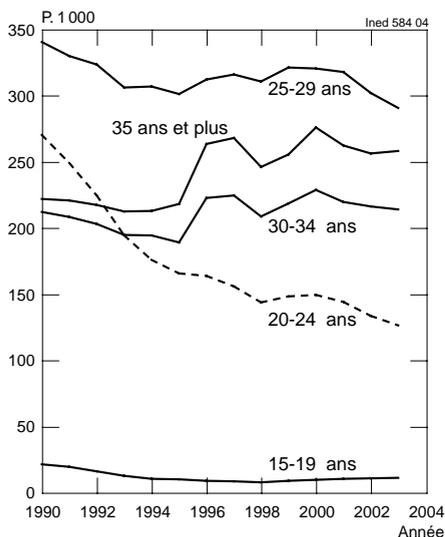


Figure 3. – Évolution des quotients de nuptialité des femmes célibataires par groupe d'âges (p. 1000)

Source : calculs de l'auteur d'après des données de l'Insee.

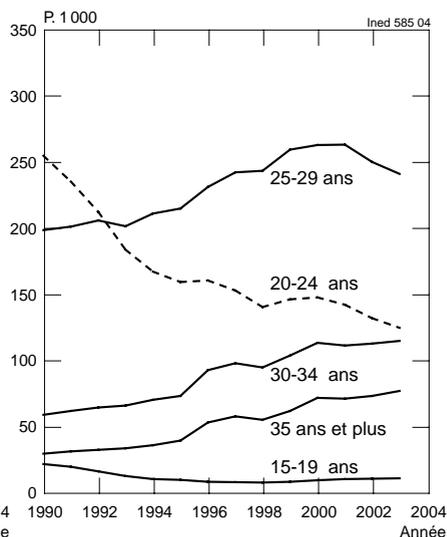


Figure 4. – Évolution des taux de nuptialité des femmes célibataires (somme des taux par groupe d'âges, p. 1000)

Source : Insee.

abordent la trentaine encore célibataires ; et il en est de même à 35 ans ou plus. On voit aussi que de 1993 à 2001, la fréquence des mariages à 25-29 ans a beaucoup plus augmenté que la probabilité de mariage des femmes célibataires.

Lorsqu'on observe l'évolution des quotients par groupe d'âges depuis les années 1990, on voit bien que la reprise de 1996 a surtout concerné les femmes âgées de 30 ans ou plus. Depuis cette date, les quotients à ces âges fluctuent, mais tendent à se stabiliser. Cela justifie l'hypothèse à la base de nos projections, qui reposent sur une stabilité des probabilités de mariage aux âges non observés, au-delà de 32 ans pour les femmes célibataires, et de 34 ans pour les hommes. Ces projections nous conduisent à estimer que seulement 69 % des femmes nées en 1971 et 67 % des hommes nés en 1969 aborderont la cinquantaine non célibataires, une proportion toujours en baisse d'une génération à l'autre (tableau 10) ; l'âge moyen au premier mariage poursuit sa hausse et dépassera 28 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes dans les mêmes générations.

Le mariage continue donc à perdre du terrain en France, et il en est de même dans nombre de pays européens. Le tableau B, où sont réunies des estimations de la fréquence finale et de l'âge moyen au premier mariage des femmes nées en 1965<sup>(11)</sup> pour 16 pays d'Europe occidentale, témoigne cependant de la diversité des comportements de nuptialité aujourd'hui. Toujours très précoce et quasi systématique en Grèce et au Portugal<sup>(12)</sup>, le mariage est encore assez fréquent en Espagne et en Italie, ainsi qu'en Irlande et en Belgique, avec des âges au mariage très différents dans ces deux derniers pays. C'est en Suède que le mariage est devenu le plus rare et presque le plus tardif, mais il continue à concerner la majorité des femmes

TABLEAU B. – POURCENTAGE DE NON-CÉLIBATAIRES À 50 ANS ET ÂGE MOYEN AU PREMIER MARIAGE DES FEMMES NÉES EN 1965 EN EUROPE OCCIDENTALE

Pays	% non-célibataires	Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage	Pays	% non-célibataires	Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage
Suède	61	28,3	Pays-Bas	78	26,2
Norvège	70	26,3	Royaume-Uni	78	24,9
Finlande	73	26,9	Irlande	81	26,1
France	73	25,9	Belgique	81	24,0
Autriche	76	25,0	Italie	83	25,6
Danemark	77	28,8	Espagne	85	25,4
Suisse	77	27,0	Grèce	92	24,0
Allemagne	77	25,4	Portugal	96	23,8

Source : Conseil de l'Europe (2003).

<sup>(11)</sup> Reposant sur un gel des taux de nuptialité pour les âges non observés, ces chiffres sous-estiment la fréquence des mariages et l'âge moyen au premier mariage par rapport à une estimation reposant sur un gel des quotients. Cela explique la différence, pour la France, avec notre propre estimation pour la génération 1965 (le tableau 10 indique 75 % de non-célibataires et un âge moyen de 26,3 ans).

<sup>(12)</sup> Les proportions sont probablement surestimées au Portugal, en raison de l'enregistrement de mariages de femmes vivant à l'étranger.

(61 %). Le mariage n'est pas encore aussi rare en France, mais notre pays se situe, derrière la Norvège et en compagnie de la Finlande, dans le groupe des pays où il a perdu le plus de terrain. Soulignons que les pays scandinaves ne constituent plus à cet égard un groupe totalement homogène : alors que la Norvège est en passe de rejoindre le niveau de la Suède en raison d'une chute rapide et soutenue de la nuptialité des célibataires, le mariage résiste bien mieux au Danemark, où la proportion de femmes non célibataires à 50 ans se stabilise à 77 % dès la génération 1965.

### ***Vie en couple et mariage, un lien de plus en plus lâche***

On sait bien que la chute de la nuptialité reflète surtout la désaffection des générations nées à partir des années 1950 vis-à-vis du mariage, et non vis-à-vis de la vie en couple. Néanmoins, les modalités de la première vie en couple se sont aussi modifiées et, grâce à l'enquête Étude de l'histoire familiale (EHF) de 1999, on a pu montrer que la fréquence des premières unions<sup>(13)</sup>, et surtout l'âge à la première union, avaient aussi reculé en France (Prioux, 2003b). C'est à partir des générations nées à la fin des années 1950 que la vie en couple a débuté de plus en plus tardivement, et l'on peut estimer que l'âge moyen à la première union des générations nées au tournant des années 1970<sup>(14)</sup> s'élève à 26,1 ans pour les hommes et 23,7 ans pour les femmes, soit respectivement 1,5 an et 1,2 an de plus que dans les générations nées dans la première moitié des années 1950 (figure 5). C'est à partir des mêmes générations que la fréquence de la vie en couple a commencé à reculer, très légèrement chez les femmes mais beaucoup plus nettement chez les hommes. Ainsi, on peut estimer que 11 % des hommes nés en 1969 et 7 % des femmes nées en 1971 arriveront à la cinquantaine sans avoir jamais vécu en couple (figure 6).

L'allongement des études et la montée du chômage, en particulier chez les jeunes depuis le milieu des années 1970, sont probablement les principaux facteurs à l'origine de ces changements de tendance. Mais beaucoup d'autres facteurs<sup>(15)</sup> correspondant à une évolution générale de la société ont certainement participé au recul de l'âge et de la fréquence de la vie en couple.

Des travaux publiés récemment à partir de la même enquête (Barre et Vanderschelden, 2004) permettent aussi de montrer que ce sont bien les générations nées dans les années 1950<sup>(16)</sup> qui ont commencé à se

<sup>(13)</sup> Dans cette enquête, la première union ou première vie de couple est définie comme la première vie commune sous le même toit d'une durée minimale de six mois.

<sup>(14)</sup> Les estimations sont effectuées jusqu'à la génération 1969 pour les hommes et à la génération 1971 pour les femmes.

<sup>(15)</sup> Accroissement de l'autonomie et du travail des femmes, évolution des comportements et des opinions vis-à-vis de la sexualité par exemple.

<sup>(16)</sup> Malheureusement, et contrairement aux travaux publiés par l'Insee sur les enquêtes Famille précédentes, les tableaux de cette publication ne présentent les résultats que par groupes de dix générations, ce qui ne permet qu'une analyse très grossière des évolutions dans les générations.

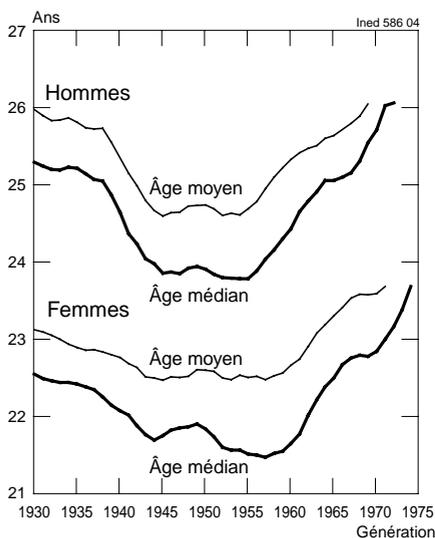


Figure 5. – Évolution de l'âge médian et de l'âge moyen à la première vie en couple au fil des générations

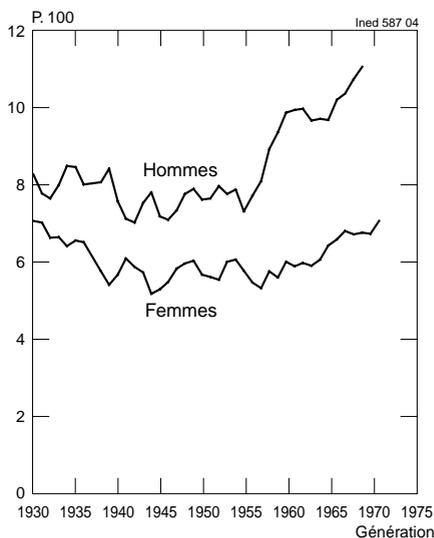


Figure 6. – Évolution de la proportion d'hommes et de femmes n'ayant jamais vécu en couple avant l'âge de 50 ans

Source : Insee/Ined, enquête EHF 1999 (Prioux, 2003b).

détourner du mariage (tableau C) : quelle que soit leur génération, 86 % des femmes nées avant 1950 (âgées de 50 ans ou plus en 1999) se sont mariées avec leur premier conjoint (4<sup>e</sup> colonne), et presque toujours le mariage a coïncidé avec le début de leur vie en couple ou s'est produit avant un an : dans 95 % des cas pour les générations nées avant 1940 (âgées de 60 ans ou plus), et dans 90 % des cas pour les femmes nées entre 1940 et 1949 (âgées de 50-59 ans). Dans les générations 1950-1959 (40-49 ans), la fréquence des mariages est tombée à 82 % et l'intervalle entre la mise en couple et le mariage s'est allongé. Mais l'évolution est encore plus rapide avec les générations nées dans les années 1960 : bien que leur âge encore relativement jeune (30-39 ans) ne permette pas pour l'instant d'évaluer la fréquence réelle des mariages avec le premier conjoint, il semble peu probable que cette fréquence dépasse 70 % ou 75 %, et comme les premières unions après 30 ans sont rares chez les femmes, les mariages non encore observés ne pourront qu'augmenter la part relative des mariages se produisant à des durées d'union élevées.

D'autres colonnes de ce tableau confirment que les comportements des couples ont beaucoup changé au fil des générations : si la fréquence des ruptures d'union et celle des remises en couple étaient stables, les proportions de femmes ayant vécu plusieurs unions (3<sup>e</sup> colonne du tableau C) et celles des femmes ayant divorcé de leur premier conjoint (dernière

TABLEAU C. – QUELQUES ÉLÉMENTS DE L'HISTOIRE CONJUGALE  
DES FEMMES ÂGÉES DE 30 À 79 ANS EN 1999

Âge atteint en 1999	Pour 100 femmes vivant en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple <sup>(a)</sup>			Pour 100 femmes s'étant mariées avec leur premier conjoint			
	Ont connu...		Se sont mariées avec leur premier conjoint	Intervalle entre le début de la vie en couple et le mariage			Ont divorcé
	une seule vie en couple	plusieurs vies en couple		Moins d'un an	1 ou 2 ans	3 ans ou plus	
30-39 ans	85,3	14,7	65,9	45,0	30,2	24,8	14,6
40-49 ans	83,8	16,2	81,8	75,4	15,3	9,3	21,5
50-59 ans	86,6	13,4	86,0	89,7	6,6	3,8	19,5
60-69 ans	90,7	9,3	86,3	94,0	3,5	2,5	11,1
70-79 ans	90,3	9,7	85,8	94,7	2,8	2,5	7,9

(a) Vie commune sous le même toit pendant au moins six mois, avec ou sans mariage.  
Source : Insee/Ined, enquête EHF 1999 (Barre et Vanderschelden, 2004, tableaux 401, 602, 603 et 604).

colonne) ne pourraient qu'augmenter avec l'âge, ou au mieux se stabiliser à partir d'un certain âge, si l'on supposait par exemple qu'après 70 ans la fréquence des ruptures d'union et des remises en couple est négligeable. Rien de tel dans ce tableau, où la baisse de la proportion de femmes ayant divorcé de leur premier conjoint dès l'âge de 50-59 ans témoigne d'une augmentation de la fréquence des divorces au fil des générations, surtout entre les générations 1930-1939 (âgées de 60-69 ans) et les générations 1940-1949 (50-59 ans). De même, alors que moins d'une femme sur dix née avant 1940 a vécu plusieurs fois en couple, cela devient plus fréquent à partir des générations 1940-1949. Pour les femmes nées en 1950-1959, bien qu'elles soient encore jeunes (40-49 ans) et seront donc encore longtemps soumises aux risques de rupture et de remise en couple, la proportion atteint 16 %, et les femmes âgées seulement de 30-39 ans se rapprochent déjà de ce niveau.

Ainsi, non seulement il est devenu de plus en plus rare d'épouser son premier conjoint, mais les divorces et les ruptures d'union étant plus fréquents, il est de plus en plus courant de connaître plusieurs vies de couple successivement (Cassan *et al.*, 2001).

### *Évolution des mariages et des légitimations : une parenté assez étroite*

On sait que la désaffection pour le mariage s'est accompagnée d'une forte augmentation des naissances hors mariage : en 2002, 337 122 enfants sont nés de parents non mariés, soit 44,3 % des enfants nés cette année-là ; depuis 1965, l'effectif de ces naissances a donc été multiplié par 6,6 (on en comptait seulement 51 209), et leur proportion dans l'ensemble des naissances par 7,5 (5,9 % en 1965). Néanmoins, un certain nombre de couples se marient après la naissance d'un ou deux enfants : on parle alors

de « légitimation » des enfants, bien que plus aucune différence juridique n'existe aujourd'hui entre les droits des enfants de parents mariés et non mariés.

L'évolution de la fréquence annuelle des légitimations présente une parenté étroite avec celle de la nuptialité, sans toutefois que les évolutions soient strictement parallèles (figure 7). La chute de la nuptialité des célibataires entre 1972 et 1987 s'accompagne bien d'une baisse de la fréquence annuelle des légitimations, mais elle est beaucoup moins forte en valeur relative (comme le fut d'ailleurs à la même époque la baisse de la fréquence annuelle des remariages de divorcés) : compris entre 52 et 55 légitimations pour 100 enfants nés hors mariage de 1965 à 1972, l'indicateur conjoncturel des légitimations s'abaisse progressivement jusqu'à passer légèrement en dessous de 40 pour 100 entre 1984 et 1986<sup>(17)</sup>. Le relèvement passager de la nuptialité jusqu'en 1990 s'accompagne bien d'une légère reprise des légitimations, puis la baisse des différents indices est très semblable ; l'indicateur des légitimations tombe alors à moins de 38 légitimations pour 100 enfants en 1993. Mais ensuite, la reprise de la nuptialité des années 1996-1997 est nettement moins forte que celle des légitimations, dont l'indicateur conjoncturel franchit à nouveau la barre des 50 pour 100. On sait en effet que c'est une modification de la fiscalité des couples non mariés ayant des enfants à charge qui est principalement à l'origine de ce regain de la nuptialité, et que nombreux sont les couples déjà parents d'un ou plusieurs enfants qui ont préféré se marier pour payer moins d'impôts<sup>(18)</sup>. L'effet de la fiscalité semble s'atténuer un peu en 1998 et 1999, puis le passage au nouveau millénaire incite certains parents à fêter l'an 2000 en légalisant leur union : l'indicateur conjoncturel des légitimations remonte à 47 pour 100, avant de retomber les deux années suivantes pour rejoindre le niveau de 40 pour 100 en 2002. Depuis novembre 1999 en effet, il n'est plus nécessaire de se marier pour pouvoir bénéficier d'une imposition commune, le Pacs produisant ces mêmes effets trois ans après qu'il a été conclu. Il est donc probable que cette nouvelle forme d'union est en concurrence avec les « mariages fiscaux », car la fréquence annuelle des légitimations est à nouveau en baisse<sup>(19)</sup>.

La baisse de l'indicateur conjoncturel des légitimations est due bien sûr à celle de la proportion des légitimations, parmi les enfants qui naissent hors mariage chaque année : nous avons ainsi pu estimer que parmi les quelque 51 000 enfants nés de parents non mariés en 1965, plus de la

(17) Curieusement, le relèvement temporaire de l'année 1977 n'est pas associé à une reprise de la nuptialité des célibataires, mais à celle des divorcés. On peut néanmoins suspecter une détérioration passagère de la qualité des statistiques sur les légitimations, aucune statistique n'ayant été publiée par l'Insee pour l'année 1978. On peut également suspecter un sous-dénombrement des légitimations en 1979, le chiffre publié étant au contraire nettement en deçà de la tendance.

(18) Voir par exemple les analyses publiées dans cette même chronique il y a quelques années (Prioux, 1999, p. 456-457).

(19) Il est très probable que la fréquence annuelle des légitimations baisserait encore si l'amendement permettant aux couples pacsés de bénéficier immédiatement de l'imposition commune était adopté.

moitié (54 %) ont vu ensuite leurs parents se marier, et il en a été de même pour les enfants nés en 1970 (Munoz-Pérez et Prioux, 1999). Dans les cohortes suivantes, la proportion d'enfants légitimés baisse sensiblement, et se rapproche de 40 % dès la cohorte 1985. Ces proportions, calculées à partir d'un sondage dans les registres de l'état civil, sont très cohérentes avec l'évolution de l'indicateur conjoncturel des légitimations de la figure 7. Néanmoins, la baisse de l'indicateur conjoncturel a été amplifiée par un deuxième facteur : l'âge des enfants au moment de la légitimation s'est accru. C'est ainsi que la moitié des enfants nés hors mariage de 1965 à 1975 et légitimés ensuite l'avaient été avant l'âge de 2,2 ans ; dans la cohorte des enfants nés hors mariage en 1990, cet âge médian à la légitimation avait été estimé à 3,3 ans (*op. cit.*, tableau 5, p. 488).

Depuis 1998, l'Insee publie des statistiques sur l'âge des enfants au moment du mariage de leurs parents, ce qui permet d'observer directement la fréquence des légitimations à chaque âge, parmi les cohortes d'enfants nés hors mariage (figure 8). On voit ainsi que c'est très majoritairement au cours de l'année civile qui suit la naissance de leur enfant que les parents

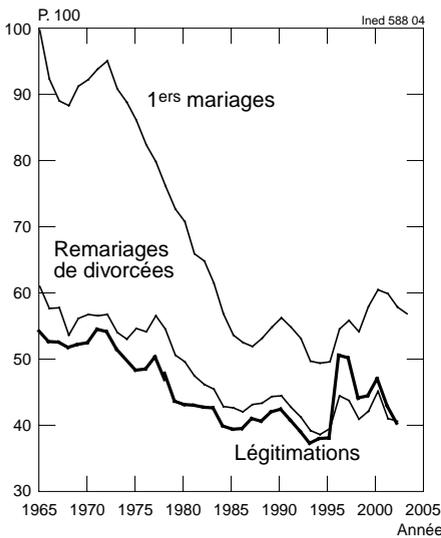


Figure 7. – Indicateurs conjoncturels de légitimation (p. 100 enfants nés hors mariage), de nuptialité des femmes célibataires (somme des taux par âge, p. 100 femmes) et divorcées (somme des taux par durée écoulée depuis le divorce, pour 100 femmes)

Source : calculs et estimations de l'auteur d'après les statistiques de l'Insee.

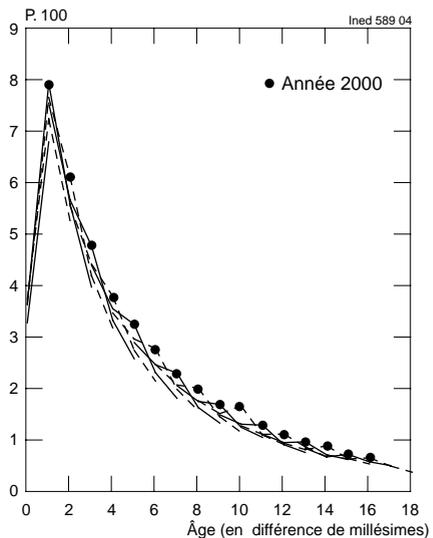


Figure 8. – Proportion d'enfants nés hors mariage légitimés à chaque âge, selon leur génération (taux p. 100)

se rendent à la mairie pour officialiser leur union : entre 7 % et 8 % des enfants sont légitimés cette année-là. Puis les mariages se raréfient au fur et à mesure que les enfants grandissent. Sur chacune de ces courbes, on voit également l'impact de l'an 2000 (indiqué par un rond noir), qui provoque un surcroît de légitimations et une intrication des courbes. En additionnant ces taux dans chaque génération on peut donc observer directement la proportion d'enfants déjà légitimés par le mariage de leurs parents, selon leur âge, dans les cohortes les plus récentes. C'est ainsi que 26 % des enfants nés en 1997 et 1998<sup>(20)</sup> ont vu leurs parents se marier avant leur 5<sup>e</sup> anniversaire, une proportion presque identique à celle que donnait le sondage effectué en 1997 dans les statistiques de l'état civil pour la génération 1990 au même âge (25 %). Malgré les aléas de la nuptialité, la fréquence des légitimations serait donc restée stable. Il pourrait en aller différemment en ce qui concerne les générations les plus récentes (nées en 2000 et 2001), pour lesquelles on note une baisse des légitimations au cours des toutes premières années de la vie.

## Les divorces

### *Une augmentation sensible des divorces en 2003*

Après plusieurs années de baisse, le nombre de divorces a recommencé à augmenter (tableau 9). La hausse est modérée en 2002, année au cours de laquelle 116 000 divorces (divorces directs et conversions de séparations de corps) ont été prononcés, soit une hausse de 3 % par rapport à 2001 ; elle est massive en 2003, où plus de 125 000 divorces ont été prononcés (+ 8 %), un chiffre encore jamais atteint auparavant. Comme le nombre de mariages soumis au risque a plutôt tendance à diminuer, l'indicateur conjoncturel de divortialité, qui plafonnait autour de 38 divorces pour 100 mariages entre 1995 et 2001, dépasse 39 % en 2002, et s'établit à 42,5 % en 2003. C'est la première fois que cet indicateur franchit le seuil symbolique de 40 divorces pour 100 mariages.

En dehors des pays méditerranéens où la divortialité est encore faible, la France était l'un des rares pays d'Europe occidentale à n'avoir jamais enregistré une telle fréquence. En 2002, l'indicateur conjoncturel de divortialité était supérieur à 50 divorces pour 100 mariages en Belgique, en Finlande, au Luxembourg et en Suède ; il était voisin de 45 divorces pour 100 mariages en Autriche, au Danemark, en Norvège et probablement au Royaume-Uni<sup>(21)</sup>, et légèrement supérieur à 40 % en Allemagne et en Suisse. Enfin, aux Pays-Bas, il était retombé à 37 %, après avoir atteint 41 % en 2001 (Sardon, 2004).

<sup>(20)</sup> Ce calcul repose sur une estimation des légitimations en 1997 des enfants nés en 1997 (statistique non disponible) et des légitimations en 2003 d'enfants nés en 1998 (qui seront bientôt disponibles).

<sup>(21)</sup> Les statistiques ne sont disponibles que jusqu'en 2000, et l'indicateur oscille autour de 43 divorces pour 100 mariages depuis le milieu des années 1980.

### ***Un lien avec le changement de législation ?***

D'une manière générale, les indicateurs annuels de divortialité sont sujets à des variations parfois assez importantes, et c'est notamment le cas dans les années qui précèdent ou dans les années qui suivent la mise en place d'une nouvelle législation. Ainsi, en comparaison de la Suisse où, d'après Sardon (*op. cit.*), une réforme de la procédure des divorces entrant en vigueur en 2000 a provoqué, par anticipation, une flambée des divorces en 1999, puis un effondrement en 2000<sup>(22)</sup> (l'indicateur conjoncturel est passé de 50 à 25 divorces pour 100 mariages), la hausse de la divortialité en France en 2003 est très modérée. D'ailleurs, la nouvelle législation, qui entrera en vigueur en 2005, ira plutôt dans le sens d'un raccourcissement des délais de procédure<sup>(23)</sup>. Néanmoins, on ne peut exclure que l'annonce de la réforme, qui modifie les « cas » de divorce<sup>(24)</sup>, ait provoqué une légère accélération des procédures entamées.

L'an dernier, nous avons proposé une estimation de la fréquence des divorces dans les promotions de mariages en nous basant sur la stabilité des comportements observés de 1995 à 2001, aboutissant à un maximum de 38 % dans les cohortes de mariages du début des années 1990 (Prioux, 2003a). Du fait de cette augmentation sensible de la divortialité en 2002 et 2003, il est à peu près certain que ces pourcentages seront dépassés ; si la hausse des divorces se poursuit, la fréquence des divorces pourrait ainsi rapidement dépasser 40 % des mariages.

## **La mortalité**

### ***L'espérance de vie à la naissance marque le pas en 2003***

Bien que l'année 2003 ait été marquée par une augmentation importante des décès – les décès sont évalués à 549 600, soit 15 400 de plus qu'en 2002 –, l'espérance de vie à la naissance des hommes a continué à progresser légèrement, pour atteindre 75,9 ans en 2003 (tableau 11, estimation provisoire). Celle des femmes est cependant en léger recul (82,9 ans, au lieu de 83 ans en 2002), si bien que l'écart entre les deux se réduirait à 7 ans. On sait en effet que ce sont les femmes qui ont été les plus touchées par la canicule de l'été 2003. Cette surmortalité exception-

(22) La réforme en Suisse, qui supprime la notion de faute pour ne conserver que l'échec du mariage comme cause de divorce, aurait poussé les tribunaux à clore plus rapidement les procédures entamées, puis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation aurait allongé les délais de procédure (Sardon, *op. cit.*, p. 322).

(23) La réforme adoptée le 12 mai 2004 et qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005 n'exige plus qu'une seule comparution devant le juge en cas de consentement mutuel.

(24) À côté du divorce par consentement mutuel et du divorce pour faute, la nouvelle loi crée deux nouveaux « cas » de divorces : l'acceptation du principe de la rupture du mariage, et l'altération définitive du lien conjugal. Le divorce pour rupture de la vie commune est supprimé. Les grandes lignes de la réforme étaient connues dès juillet 2003.

nelle casse donc un peu le rythme d'accroissement de la durée de vie moyenne : en dix ans, de 1992 à 2002, l'espérance de vie des hommes a gagné 2,6 ans en passant de 73,2 à 75,8 ans, soit une hausse moyenne de trois mois par an ; celle des femmes n'a gagné que 1,6 an (de 81,4 à 83 ans), soit un rythme moyen de 1,8 mois par an.

Avec 83 ans d'espérance de vie à la naissance en 2002, la durée de vie moyenne des femmes en France demeure l'une des plus élevées d'Europe avec celle des Suissesses, juste derrière celle des Espagnoles qui atteindrait maintenant 83,1 ans (tableau 12). Les femmes japonaises peuvent cependant espérer vivre deux ans de plus (Sardon, 2004) ! La position des hommes en France est moins favorable, et malgré les progrès des dix dernières années, leur espérance de vie se maintient dans la moyenne d'Europe de l'Ouest.

La mortalité infantile a diminué en 2002, puis s'est stabilisée à 4,1 décès pour 1000 nouveau-nés en 2003 (tableau 11, chiffre provisoire). En 2002, la baisse a concerné autant la mortalité néonatale (décès au cours des 4 premières semaines de vie) que la mortalité au-delà d'un mois. Depuis 1995, la mortalité néonatale oscille entre 2,7 et 3 décès pour 1000 nouveau-nés. C'est pourquoi la mortalité infantile peine à descendre en dessous de 4 pour 1000. Pourtant, quatre pays européens ont déjà franchi ce seuil : la Suède, la Finlande, la Norvège, et plus récemment l'Espagne (tableau 13).

### *L'écart entre les hommes et les femmes continue à se réduire*

Depuis 1992, l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes diminue en France. Cela ne signifie cependant pas que la surmortalité masculine diminue à tous les âges : nous avons vu l'an dernier que c'était essentiellement le cas entre 15 et 65 ans, la baisse de la mortalité à ces âges ayant été plus importante pour les hommes que pour les femmes ces dernières années (Prioux, 2003a). Par contre, au-delà de 65 ans, les progrès sont toujours plus importants pour les femmes, si bien que la surmortalité masculine continue à se creuser à ces âges.

Une étude récente permet de faire le point sur la contribution des différentes causes de décès à l'écart d'espérance de vie entre les sexes et sur son évolution depuis 1950 (Meslé, 2004a et 2004b). On s'aperçoit ainsi qu'au cours de toute la période où l'écart s'est creusé (jusqu'en 1980 environ), c'est surtout l'augmentation de la surmortalité masculine par cancer qui en a été le moteur et, dans une moindre mesure, celle des maladies cardiovasculaires, des maladies de l'appareil digestif et des morts violentes (figure 9).

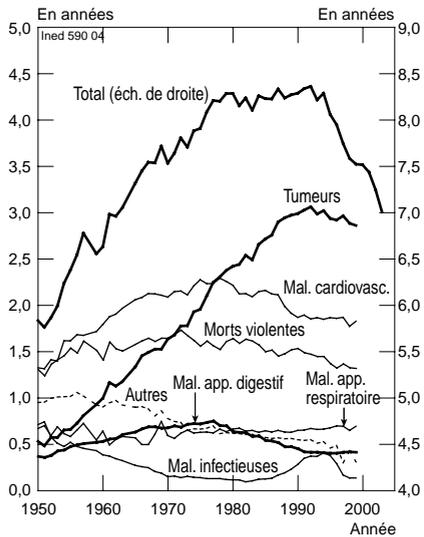


Figure 9. – Évolution de la contribution de 7 grands groupes de causes de décès à la différence d'espérance de vie entre les femmes et les hommes depuis 1950

Source : Ined (Meslé 2004b).

Dans les années 1980, l'écart s'était stabilisé, car l'aggravation de la surmortalité masculine cancéreuse était compensée par la réduction de la surmortalité dans tous les autres grands groupes de causes de décès, sauf les maladies de l'appareil respiratoire, et, transitoirement, les maladies infectieuses, au moment de l'épidémie de sida. Depuis les années 1990, la surmortalité masculine par cancer a enfin commencé à se réduire, ce qui ne contrarie plus la tendance générale, si bien que l'écart d'espérance de vie entre les sexes diminue.

Ainsi, pendant longtemps, l'évolution de la mortalité par maladies cardiovasculaires, par accidents et par un certain nombre de maladies a été plus favorable pour les hommes que pour les femmes, et ce phénomène était masqué par la détérioration de la mortalité masculine cancéreuse (tableau 14). Dans les années 1990, la réduction de la mortalité masculine par cancers liés à la consommation

d'alcool et de tabac a permis d'inverser la tendance : en ce sens, il s'agit donc bien d'une amélioration de la position relative des hommes, due à une meilleure prévention. Cependant, par ailleurs, la position des femmes donne des signes de légère dégradation, et l'augmentation de leur mortalité pour certaines localisations cancéreuses (poumons, voies aéro-digestives supérieures) est préoccupante.

Il faut noter que la France n'est pas le seul pays où l'espérance de vie à la naissance des hommes progresse aujourd'hui plus vite que celle des femmes : presque tous les pays industrialisés – à l'exception du Japon et de l'Europe centrale – sont engagés dans cette voie. C'est le cas des pays anglo-saxons depuis les années 1970, de l'Europe du Nord depuis les années 1980, et du reste de l'Europe occidentale depuis les années 1990 (Meslé, 2004b). L'écart d'espérance de vie entre les sexes en France demeure donc le plus élevé d'Europe occidentale (tableau 12).

### La mortalité exceptionnelle de l'été 2003

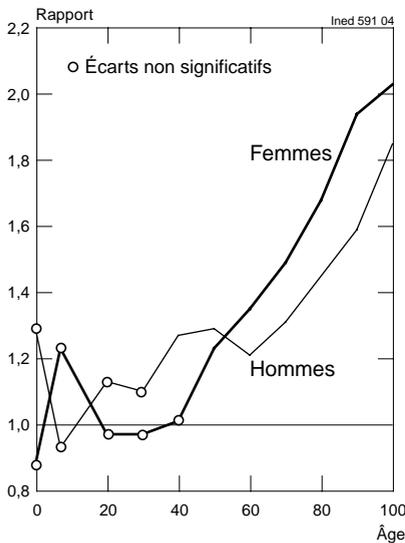


Figure 10. – Rapport entre le nombre de décès du 1<sup>er</sup> au 20 août 2003 et le nombre de décès attendu selon le sexe et l'âge

Source : Inserm (Hémon et Jougla, 2004, p. 25).

L'Inserm a été chargé de fournir une estimation de la surmortalité liée à la canicule d'août 2003 et d'en cerner les principales caractéristiques épidémiologiques. Un rapport a été remis au ministère de la Santé qui permet aujourd'hui de faire un bilan assez précis de cette hausse exceptionnelle de la mortalité (Hémon et Jougla, 2004). Le surcroît de décès enregistrés au cours des 20 premiers jours d'août 2003 est estimé à 14 729, soit un surplus de 55 % par rapport aux décès attendus<sup>(25)</sup>, et ce sont les femmes, principalement les plus âgées, qui ont été les plus touchées (figure 10) : pour les hommes, une légère surmortalité (de 20 % à 30 % par rapport à la normale) s'observe entre 35 et 75 ans, puis la surmortalité s'accroît avec l'âge, et culmine à 85 % au-delà de 95 ans. Pour les femmes, la surmortalité ne s'observe qu'après 45 ans, mais s'élève beaucoup plus vite et dépasse 100 % dans le dernier groupe d'âges ;

à chaque âge, à partir de 55 ans, la surmortalité des femmes est de 10 % à 20 % supérieure à celle des hommes. Les femmes âgées de 75 ans ou plus constituent ainsi plus de la moitié (56 %) du total des victimes de la canicule, les hommes du même âge ne comptant que pour un quart de l'effectif. C'est bien sûr parce qu'elles sont plus nombreuses que les hommes à être encore en vie à ces âges – au 1<sup>er</sup> janvier 2003, on dénombrait 2,95 millions de femmes âgées de 75 ans ou plus pour 1,66 million d'hommes du même âge –, mais c'est aussi parce qu'elles ont été beaucoup plus touchées par cette mortalité exceptionnelle, car elles sont plus nombreuses à vivre seules ou en maison de retraite. Ce sont en effet les décès à domicile et en maison de retraite qui se sont le plus accrus au cours de cette période-là (respectivement + 76 % et + 100 % par rapport à la normale), quand les décès de personnes hospitalisées n'ont augmenté « que » de 42 %.

Une question restait en suspens, après les premières analyses effectuées dès le mois de septembre 2003 (Hémon et Jougla, 2003) : la canicule avait-elle seulement précipité le décès de personnes en mauvaise santé, qui

<sup>(25)</sup> Calcul reposant sur l'évolution de la mortalité et des effectifs par âge.

seraient probablement décédées dans les semaines suivantes ? Avait-elle au contraire fragilisé la santé d'autres personnes ? L'analyse approfondie des décès de la période du 20 août au 31 décembre 2003 permet aux auteurs du rapport de conclure que la surmortalité exceptionnelle « n'a été suivie jusqu'à la fin de l'année 2003 :

— ni d'une surmortalité persistante, ce qui aurait pu révéler qu'une fraction de la population aurait été gravement fragilisée par la vague de chaleur,

— ni d'une sous-mortalité transitoire, ce qui aurait pu révéler, à l'inverse, qu'une fraction au moins de la surmortalité observée pendant la vague de chaleur aurait résulté de l'anticipation de quelques jours, semaines ou mois, de décès qui se seraient de toute façon produits en l'absence de vague de chaleur. » (Hémon et Jouglu, 2004, p. 8)

### Vue d'ensemble

La population de la France métropolitaine continue à s'accroître, principalement grâce à l'excédent du mouvement naturel, car la fécondité y est plutôt moins basse que dans le reste de l'Europe, et la structure par âge de la population, bien que vieillissante, est encore relativement peu favorable aux décès.

Depuis 1997, l'immigration est en hausse et, en 2002, 206 000 étrangers ont obtenu un premier titre de séjour d'au moins un an, soit 100 000 de plus qu'en 1996. Cette hausse concerne uniquement les étrangers ne bénéficiant pas de la liberté de circulation, et particulièrement les Marocains et les Algériens.

Depuis 2000, la fécondité se maintient autour de 1,88-1,89 enfant par femme, soit la valeur la plus élevée en Europe après l'Irlande. Après une pause entre 1999 et 2001, le processus de retard des maternités semble avoir repris en 2002 et 2003. Ces quatre années relativement favorables à la fécondité ne permettent cependant pas d'infléchir la tendance à la baisse de la descendance finale des générations après la génération 1960. La descendance finale tombera donc de 2,12 enfants par femme dans la génération 1960 à 2,03 dans la génération 1965, et probablement en dessous de 2 enfants par femme dans la génération 1970. Elle devient ainsi inférieure à celle de la Norvège dès la génération 1965.

Après avoir atteint un maximum en 2000, le nombre de mariages diminue lentement chaque année, tandis que le Pacs remporte de plus en plus de succès. Le mariage continue à perdre du terrain, et l'on peut estimer que seuls 67 % des hommes nés en 1969 et 69 % des femmes nées en 1971 aborderont la cinquantaine non célibataires, tandis que l'âge moyen au premier mariage grimperait respectivement à 30 ans et 28 ans dans les mêmes générations. La France se situe parmi les pays où le mariage a le plus diminué, sans toutefois qu'il soit déjà aussi rare qu'en Suède. Cette

raréfaction du mariage s'accompagne d'une évolution de la vie en couple : celle-ci commence de plus en plus tard, et l'on constate une légère augmentation de la proportion d'hommes qui n'ont jamais vécu en couple stable ; de moins en moins souvent, la première vie en couple donne lieu à un mariage, et les ruptures étant plus fréquentes, de plus en plus d'hommes et de femmes vivent plusieurs unions successives. La proportion d'enfants qui naissent de couples non mariés a donc beaucoup augmenté, et parmi ceux-ci, de moins en moins sont « légitimés » par le mariage de leurs parents. Ce mariage se produit le plus souvent l'année qui suit la naissance de l'enfant, et concerne au total 40 % des enfants nés hors mariage.

Après plusieurs années de stabilité, la fréquence des divorces a augmenté de 3 % en 2002, puis de 8 % en 2003 et, pour la première fois, l'indicateur conjoncturel est supérieur à 40 divorces pour 100 mariages. Cette forte hausse pourrait être liée à l'annonce de la modification prochaine de la législation.

L'espérance de vie à la naissance des hommes s'établit à 75,9 ans en 2003, celle des femmes à 82,9 ans. L'écart entre les deux, qui n'est plus que de 7 ans aujourd'hui contre 8,2 ans au début des années 1990, a diminué parce que la surmortalité masculine a commencé à se réduire pour de nombreuses causes de décès : les morts violentes d'abord, puis les maladies de l'appareil digestif et les maladies cardiovasculaires, enfin les tumeurs plus récemment, principalement grâce aux progrès réalisés dans la prévention des cancers liés au tabac et à l'alcool chez les hommes.

En raison d'une vague de chaleur exceptionnelle, l'année 2003 a été marquée par un surcroît important de décès au cours des trois premières semaines du mois d'août. Cette surmortalité a concerné principalement les personnes âgées, et en particulier les femmes de plus de 75 ans. Il semble qu'il ne s'agisse pas d'une simple anticipation de quelques jours ou semaines de décès de personnes en mauvaise santé, car les décès de la fin de l'année 2003 n'ont pas été inférieurs à la normale.

## RÉFÉRENCES

- BARRE C., VANDERSCHULDEN M., 2004, *Enquête « Étude de l'histoire familiale » de 1999. Résultats détaillés* (Insee Résultats, Société n° 33), 48 p. + CD Rom.
- BEAUMEL C., DÉSESQUELLES A., RICHEL-MASTAIN L., VATAN M., 2004, *La situation démographique en 2002. Mouvement de la population* (Insee Résultats, Société n° 34), 44 p. + CD Rom.
- CASSAN F., MAZUY M., CLANCHÉ F., 2001, « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee première*, n° 797.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2003, *Évolution démographique récente en Europe*, Éditions du Conseil de l'Europe, 124 p. + CD rom.
- DÉSESQUELLES A., RICHEL-MASTAIN L., 2004, « Bilan démographique 2003 : stabilité des naissances, augmentation des décès », *Insee première*, n° 948, et *Bulletin mensuel de statistique*, n° 2, p. 141-156.

- HÉMON D., JOUGLA E., 2003, *Surmortalité liée à la canicule d'août 2003*, Rapport d'étape, 25 septembre 2003, Inserm.
- HÉMON D., JOUGLA E., 2004, *Surmortalité liée à la canicule d'août 2003*, Rapport remis au ministre de la Santé et de la Protection sociale, 26 octobre 2004, Inserm, 76 p.
- LÉGER J.-F., 2004, « Les entrées d'étrangers sur le marché du travail français (1990 à 2001) », *Revue européenne des migrations internationales*, 20(1).
- MESLÉ F., 2004a, « Espérance de vie : un avantage féminin menacé ? », *Population et Sociétés*, n° 402.
- MESLÉ F., 2004b, « Écart d'espérance de vie entre les sexes : les raisons du recul de l'avantage féminin », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, 52(4), p. 333-352.
- MUNOZ-PÉREZ F., PRIOUX F., 1999, « Les enfants nés hors mariage et leurs parents. Reconnaissances et légitimations depuis 1965 », *Population*, 54(3), p. 481-508.
- PRIOUX F., 1999, « L'évolution démographique récente en France », *Population*, 54(3), p. 449-479.
- PRIOUX F., 2003a, « L'évolution démographique récente en France », *Population-F*, 58(4-5), p. 589-622.
- PRIOUX F., 2003b, « L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps », *Population-F*, 58(4-5), p. 623-644.
- SARDON J.-P., 2004, « Évolution démographique récente des pays développés », *Population-F*, 59(2), p. 305-360.
- THIERRY X., 2004, « Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni », *Population-F*, 59(5), p. 725-764.
- VILAIN A., 2004, « Les interruptions volontaires de grossesse en 2002 », *Études et résultats*, 348.



## DONNÉES STATISTIQUES

TABLEAU 1. – MOUVEMENT DE LA POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX BRUTS (P. 1 000) (a)

Année	Population en milieu d'année	Naissances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra-toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1985	55284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56735	762	526	+ 236	+ 80	+ 316	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	56976	759	525	+ 234	+ 90	+ 324	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,7
1992	57240	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57467	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,4	9,3	+ 3,1	+ 4,3
1994	57659	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995	57844	730	532	+ 198	+ 40	+ 238	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,1
1996	58026	734	536	+ 199	+ 35	+ 234	12,6	9,2	+ 3,4	+ 4,0
1997	58207	727	530	+ 196	+ 40	+ 236	12,5	9,1	+ 3,4	+ 4,0
1998	58398	738	534	+ 204	+ 45	+ 249	12,6	9,1	+ 3,5	+ 4,3
1999	58623	745	538	+ 207	+ 45	+ 252	12,7	9,2	+ 3,5	+ 4,3
2000	58896	775	531	+ 244	+ 50	+ 294	13,2	9,0	+ 4,1	+ 5,0
2001	59192	771	531	+ 239	+ 60	+ 299	13,0	9,0	+ 4,0	+ 5,1
2002*	59488	762	534	+ 227	+ 65	+ 292	12,8	9,0	+ 3,8	+ 4,9
2003*	59767	760	550	+ 211	+ 55	+ 266	12,7	9,2	+ 3,5	+ 4,4

(a) Population et taux révisés après le recensement de 1999.  
\* Provisoire.  
Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 2. – RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER (%)

Groupe d'âges	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004
0-19 ans	29,2	27,8	26,1	25,6	25,4	25,3	25,1	25,1
20-59 ans	52,7	53,2	53,8	53,8	54,0	54,1	54,3	54,2
60 ans ou plus	18,1	19,0	20,1	20,6	20,6	20,6	20,6	20,7
Dont :								
65 ans ou plus	12,8	13,9	15,0	16,0	16,1	16,2	16,3	16,4
75 ans ou plus	6,3	6,8	6,1	7,2	7,4	7,6	7,7	7,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après le recensement de 1999.

TABLEAU 3. – IMMIGRATION RÉGULIÈRE DE LONG TERME SELON LE STATUT D'ENREGISTREMENT

	Année d'admission au séjour								
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Étrangers bénéficiant de la libre circulation (EEE)*	47 697	44 423	43 258	41 306	43 033	42 791	43 282	42 552	42 744
Entrants mineurs (3)	3 812	3 305	3 176	2 821	2 941	2 727	2 957	3 146	3 015
Entrants majeurs (1)	43 885	41 118	40 082	38 485	40 092	40 064	40 325	39 406	39 729
Étrangers ressortissants d'un pays tiers	71 866	61 757	62 728	86 125	112 846	102 329	117 146	140 142	162 963
Entrants mineurs (2)	11 594	7 634	7 052	7 505	13 208	12 631	11 883	12 855	14 427
Entrants majeurs (1)	60 272	54 123	55 676	78 620	99 638	89 698	105 263	127 287	148 536
<b>Total des admissions au séjour de l'année, toutes nationalités</b>	<b>119 563</b>	<b>106 180</b>	<b>105 986</b>	<b>127 431</b>	<b>155 879</b>	<b>145 120</b>	<b>160 428</b>	<b>182 694</b>	<b>205 707</b>
Total mineurs (2 et 3)	15 406	10 939	10 228	10 326	16 149	15 358	14 840	16 001	17 442
Total majeurs (1)	104 157	95 241	95 758	117 105	139 730	129 762	145 588	166 693	188 265
<i>dont étrangers arrivés effectivement au cours de l'année (majeurs et mineurs)</i>	<i>85 322</i>	<i>78 874</i>	<i>76 685</i>	<i>81 093</i>	<i>90 703</i>	<i>101 485</i>	<i>113 027</i>	<i>128 099</i>	<i>134 267</i>
<i>Ressortissants EEE (1 et 3)</i>	<i>39 370</i>	<i>36 589</i>	<i>35 198</i>	<i>34 161</i>	<i>35 983</i>	<i>35 242</i>	<i>35 071</i>	<i>33 890</i>	<i>32 667</i>
<i>Ressortissants pays tiers (1 et 2)</i>	<i>45 952</i>	<i>42 285</i>	<i>41 487</i>	<i>46 932</i>	<i>54 720</i>	<i>66 243</i>	<i>77 956</i>	<i>94 209</i>	<i>101 600</i>
<p>* L'Espace économique européen (EEE) comprend les 15 États membres de l'Union européenne, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.  <i>Sources</i> : tableau élaboré par X. Thierry (Ined) à partir des sources suivantes :  (1) Premiers titres de séjour d'une durée de validité d'au moins un an délivrés à des étrangers arrivés majeurs, y compris aux étudiants (55 757 en 2002) : ministère de l'Intérieur (AGDREF);  (2) Admissions au regroupement familial d'enfants prononcées à l'égard de mineurs ressortissants de pays tiers : Omi; enfants de réfugiés: ministère de l'Intérieur (AGDREF);  (3) Entrées non contrôlées de mineurs ressortissants de pays de l'EEE : nombre d'enfants déclarés lors de la remise d'un premier titre à une femme non conjointe de Français, ministère de l'Intérieur (AGDREF).</p>									

TABLEAU 4. – ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ DEPUIS 1970

	Somme des taux par âge		Total (indicateur conjuncturel)	Âge moyen à la maternité (années)		Fécondité hors mariage	
	15-27 ans	28 ans et +		Ensemble	Dont premières naissances	Somme des taux par âge (p. 100 femmes)	Part dans la fécondité totale (%)
	(p. 100 femmes)						
1970	143	104	247	27,2	23,9	16	6,4
1975	118	74	193	26,7	24,1	16	8,5
1980	116	78	194	26,8	24,5	22	11,4
1985	99	82	181	27,5	25,2	36	19,6
1986	97	86	183	27,6	25,4	40	21,9
1987	92	88	180	27,9	25,5	43	24,1
1988	89	91	180	28,0	25,7	48	26,4
1989	86	93	179	28,2	25,9	51	28,3
1990	84	94	178	28,3	26,0	53	30,1
1991	82	95	177	28,4	26,1	56	31,9
1992	77	96	173	28,5	26,2	58	33,3
1993	72	94	166	28,7	26,4	58	35,1
1994	70	96	166	28,8	26,7	60	36,3
1995	69	102	171	29,0	26,8	65	37,9
1996	68	105	173	29,1	26,9	68	39,3
1997	66	107	173	29,2	27,0	70	40,5
1998	65	111	176	29,3	27,2	73	41,3
1999	66	113	179	29,3	27,3	76	42,3
2000	69	119	188	29,4	27,4	81	43,2
2001	69	119	189	29,4		84	44,3
2002	68	120	188	29,5		84	44,7
2003*	67	122	189	29,5			

\* Provisoire.  
Sources : Insee, division des enquêtes et études démographiques, série révisée après le recensement de 1999, et Observatoire démographique européen. Pour l'âge moyen à la première naissance : 1970-1997 : L. Toulemon, d'après EHF 1999; 1998-2000 : estimation d'après les statistiques de l'état civil.

TABLEAU 5.- FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS : DESCENDANCES ATTEINTES  
ET DESCENDANCES FINALES ESTIMÉES (NOMBRES MOYENS D'ENFANTS POUR 100 FEMMES)  
ET ÂGES MOYENS À LA MATERNITÉ (EN ANNÉES ET DIXIÈMES D'ANNÉES)

Génération	Descendance atteinte pour 100 femmes (âge révolu)				Projection avec gel des taux*		Projection tendancielle**	
	24 ans	29 ans	34 ans	39 ans	Descen- dance finale	Âge moyen à la mater- nité	Descen- dance finale	Âge moyen à la mater- nité
1930	90	177	231	256	263	27,5	263	27,5
1935	89	181	233	254	258	27,1	258	27,1
1940	96	181	225	238	241	26,4	241	26,4
1945	99	174	206	219	222	26,0	222	26,0
1950	89	154	192	207	211	26,5	211	26,5
1951	86	153	191	207	211	26,6	211	26,6
1952	83	152	191	208	212	26,7	212	26,7
1953	80	151	190	208	212	26,8	212	26,8
1954	78	149	190	208	212	26,9	212	26,9
1955	77	148	190	208	213	27,0	213	27,0
1956	76	147	191	209	214	27,1	214	27,1
1957	74	145	190	208	214	27,3	214	27,3
1958	72	144	189	208	213	27,4	213	27,4
1959	69	141	186	206	212	27,6	212	27,6
1960	66	139	184	206	212	27,7	212	27,7
1961	63	135	181	203	209	27,9	209	27,9
1962	60	131	179	202	208	28,1	208	28,1
1963	56	127	176	200	206	28,3	207	28,3
1964	53	122	173	198	204	28,5	204	28,5
1965	49	117	170		203	28,7	203	28,7
1966	46	114	168		201	28,8	202	28,9
1967	44	111	167		200	29,0	201	29,0
1968	42	109	166		199	29,1	201	29,2
1969	39	105	164		196	29,2	199	29,3
1970	37	103			195	29,3	198	29,4
1971	35	100						
1972	33	98						
1973	32	97						
1974	31	97						
1975	30							
1976	31							
1977	31							
1978	31							
1979	31							

\* Pour les générations 1930 à 1955, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés; pour les générations suivantes, les taux non observés sont supposés égaux à ceux observés au même âge en 2003.

\*\* Pour les générations 1930 à 1955, il s'agit de la descendance finale et de l'âge moyen à la maternité observés; pour les générations suivantes, les taux non observés ont été estimés de la manière suivante : de 30 à 45 ans, prolongation pendant 3 ans de la tendance des 5 dernières années, puis gel des taux; de 46 à 49 ans, gel des taux de 2003.

Source : calculs et estimations à partir de données Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 6. – ÉVOLUTION DE L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE FÉCONDITÉ EN EUROPE OCCIDENTALE  
(NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FEMME)

	1980	1985	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Allemagne	1,56	1,37	1,45	1,25	1,32	1,37	1,36	1,36	1,38	1,35	<i>1,31</i>
Autriche	1,65	1,47	1,46	1,42	1,45	1,39	1,37	1,34	1,36	1,33	1,40
Belgique	1,68	1,51	1,62	1,55	1,59	1,61	<i>1,59</i>	<i>1,61</i>	<i>1,66</i>	<i>1,64</i>	<i>1,62</i>
Danemark	1,55	1,45	1,67	1,80	1,75	1,75	1,72	1,73	1,77	1,74	1,72
Espagne	2,20	1,63	1,34	1,18	1,17	1,18	1,16	1,20	1,24	<i>1,26</i>	<i>1,26</i>
Finlande	1,63	1,64	1,78	1,81	1,76	1,75	1,70	1,74	1,73	1,73	1,72
France	1,95	1,81	1,78	1,71	1,73	1,73	1,76	1,79	1,88	1,89	1,88
Grèce	2,22	1,67	1,39	1,31	1,30	1,31	1,26	1,24	1,27	<i>1,25</i>	<i>1,27</i>
Irlande	3,24	2,48	2,11	1,84	1,88	1,93	1,94	1,90	1,90	1,96	<i>2,00</i>
Italie	1,64	1,42	1,33	1,20	1,19	1,20	1,21	1,22	1,24	<i>1,25</i>	<i>1,26</i>
Luxembourg	1,49	1,38	1,60	1,69	1,76	1,71	1,68	1,73	1,76	1,66	1,63
Pays-Bas	1,60	1,51	1,62	1,53	1,53	1,56	1,63	1,65	1,72	1,71	1,73
Portugal	2,25	1,72	1,57	1,41	1,44	1,47	1,48	1,50	1,55	1,45	1,47
Royaume-Uni	1,89	1,80	1,89	1,71	1,73	1,72	1,71	1,68	1,64	<i>1,63</i>	<i>1,64</i>
Suède	1,68	1,74	2,13	1,73	1,60	1,52	1,50	1,50	1,54	1,57	1,65
Norvège	1,72	1,68	1,93	1,87	1,89	1,86	1,81	1,84	1,85	1,78	1,75
Suisse	1,55	1,52	1,59	1,48	1,50	1,48	1,47	1,48	1,50	1,41	1,40

NB : les nombres en italique sont des estimations provisoires.  
Source : Observatoire démographique européen (Sardon, 2004).

TABLEAU 7. – FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS EN EUROPE OCCIDENTALE

	Descendance finale estimée (p. 1 femme)				Âge moyen à la maternité (années)				Dernière année disponible <sup>(1)</sup>
	1950	1955	1960	1965	1950	1955	1960	1965	
Allemagne	1,72	1,67	1,65	1,53	25,8	26,5	27,1	28,0	2001
Autriche	1,87	1,77	1,70	1,64	25,4	25,9	26,6	27,3	2002
Belgique	1,83	1,83	1,86	1,79 <sup>(2)</sup>	26,2	26,7	27,3	28,0 <sup>(2)</sup>	1997
Danemark	1,90	1,84	1,90	1,92	26,2	27,3	28,5	29,1	2002
Espagne	2,16	1,91	1,76	1,59	27,4	27,1	27,9	29,0	2000
Finlande	1,85	1,90	1,96	1,91	27,4	28,0	28,7	29,2	2002
France	2,11	2,13	2,12	2,03	26,5	27,0	27,7	28,7	2003
Grèce	2,04	2,00	1,93	1,75	26,2	25,9	26,0	27,0	2001
Irlande	3,04	2,67	2,41	2,18	28,6	28,5	29,0	30,0	2001
Italie	1,88	1,80	1,67	1,49	27,0	27,1	28,0	29,1	2000
Luxembourg	1,73	1,69	1,76	1,82	26,8	27,7	28,6	29,2	2002
Pays-Bas	1,89	1,87	1,85	1,77	27,1	28,2	29,3	30,0	2002
Portugal	2,08	2,04	1,89	1,82	26,8	26,2	26,5	27,4	2002
Royaume-Uni	2,06	2,01	1,97	1,89	26,5	27,2	27,8	28,2	2001
Suède	2,00	2,03	2,04	1,98	27,2	28,0	28,7	28,8	2002
Norvège	2,09	2,05	2,09	2,06	26,2	27,1	28,1	28,5	2002
Suisse	1,79	1,75	1,78	1,65	27,2	28,1	28,7	29,4	2002

<sup>(1)</sup> Année sur laquelle sont basées les extrapolations. Les taux non observés sont supposés égaux aux taux observés aux mêmes âges au cours de la dernière année d'observation.

<sup>(2)</sup> Génération 1964.

Source : Observatoire démographique européen (Sardon, 2004).

TABLEAU 8. – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AVORTEMENTS  
ET DES INDICES ANNUELS DEPUIS 1985

Année	Nombre absolu d'avortements		Avortements pour 100 naissances vivantes	Nombre moyen d'avortements par femme <sup>(2)</sup>	Dont	
	Déclarés <sup>(1)</sup>	Estimés			1 <sup>er</sup> avortement <sup>(3)</sup>	2 <sup>e</sup> avortement ou plus <sup>(4)</sup>
	Données corrigées du sous-enregistrement					
1985	173 335	249 000	32,4	0,60	0,48	0,12
1986	166 797	239 000	30,7	0,57	0,45	0,12
1987	162 352	230 000	30,0	0,56	0,43	0,13
1988	166 510	230 000	29,8	0,54	0,43	0,12
1989	163 090	230 000	30,0	0,54	0,42	0,12
1990	170 428	230 000	30,2	0,53	0,40	0,13
1991	172 152	230 000	30,3	0,53	0,40	0,13
1992	167 777	227 000	30,5	0,53	0,40	0,13
1993	167 921	225 000	31,6	0,53	0,40	0,13
1994	163 180	220 000	30,9	0,52	0,39	0,13
1995	156 181	220 000	30,1	0,52	0,39	0,13
1996	162 792	220 000	30,0	0,53	0,40	0,13
1997	163 985	220 000	30,3	0,53		

<sup>(1)</sup> Avortements pour lesquels un bulletin statistique a été rempli au moment de la déclaration.

<sup>(2)</sup> Somme des taux d'avortement par âge.

<sup>(3)</sup> Y compris les avortements de femmes qui n'ont pas déclaré si elles avaient eu une grossesse antérieure.

<sup>(4)</sup> Y compris les avortements de femmes qui ont déclaré avoir eu au moins une grossesse antérieure sans en préciser le nombre et la nature de l'issue ou des issues.

Source : Ined, statistiques de l'avortement.

TABLEAU 9.- CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ ET DES DIVORCES DEPUIS 1985

Année	Nombre de mariages	Part des mariages légitimant des enfants (%)	Indicateur conjoncturel de nuptialité (1 <sup>er</sup> mariage par personne)				Nombre de divorces (3)	Indicateur conjoncturel de divortialité p. 100 mariages
			Synthèse des taux par âge (1)		Synthèse des quotients par âge (2)			
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1985	269 419	11,4	0,53	0,54	0,69	0,73	107 505	30,5
1986	265 678	12,7	0,52	0,53	0,68	0,71	108 380	31,1
1987	265 177	14,4	0,51	0,52	0,67	0,70	106 526	31,0
1988	271 124	15,3	0,52	0,53	0,67	0,71	108 026	31,3
1989	279 900	16,7	0,54	0,55	0,67	0,71	107 357	31,5
1990	287 099	17,3	0,55	0,56	0,68	0,71	107 599	32,1
1991	280 175	18,5	0,54	0,55	0,66	0,70	106 418	33,2
1992	271 427	19,5	0,52	0,53	0,65	0,68	107 994	33,5
1993	255 190	20,7	0,49	0,50	0,62	0,65	110 757	34,8
1994	253 746	21,9	0,48	0,49	0,61	0,64	115 785	36,7
1995	254 651	22,7	0,48	0,50	0,60	0,63	119 189	38,2
1996	280 072	28,1	0,53	0,55	0,64	0,67	117 382	38,0
1997	283 984	28,8	0,54	0,56	0,64	0,67	116 158	38,0
1998	271 361	27,7	0,52	0,54	0,62	0,65	116 349	38,4
1999	286 191	27,5	0,56	0,58	0,64	0,67	116 813	38,9
2000	297 922	29,1	0,58	0,60	0,65	0,68	114 005	38,2
2001	288 255	28,0	0,57	0,60	0,64	0,67	112 631	37,9
2002	279 087	28,1	0,55	0,58	0,62	0,65	115 860	39,2
2003*	273 100		0,55	0,57	0,61	0,64	125 175	42,5

\* Provisoire.  
(1) Nombre de 1<sup>ers</sup> mariages rapporté au nombre de personnes du même âge. Synthèse jusqu'à 50 ans.  
(2) Nombre de 1<sup>ers</sup> mariages rapporté au nombre de célibataires du même âge (estimation). Synthèse jusqu'à 50 ans.  
(3) Divorces directs et conversions de séparations de corps. Série modifiée, qui ne tient compte que des divorces prononcés en France métropolitaine.  
Sources : Insee, Division des enquêtes et études démographiques et ministère de la Justice.

TABLEAU 10. – CARACTÉRISTIQUES DE LA NUPTIALITÉ DES GÉNÉRATIONS

Génération masculines	Hommes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 24 ans	À 30 ans
1943	0,88	24,5	0,55	0,81
1948	0,87	24,5	0,56	0,80
1953	0,85	25,0	0,52	0,75
1958	0,79	26,4	0,39	0,64
1963	0,73	28,3	0,23	0,52
1965	0,70	29,0	0,19	0,47
1967	0,68	29,5	0,16	0,44
1969	0,67	30,0	0,12	0,41
1971			0,09	0,39
1973			0,08	0,37
1975			0,06	
1977			0,06	
1979			0,06	
Génération féminines	Femmes			
	Proportion de non-célibataires à 49 ans*	Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage* (ans)	Proportion de non-célibataires	
			À 22 ans	À 28 ans
1945	0,92	22,3	0,59	0,86
1950	0,90	22,6	0,57	0,83
1955	0,87	22,9	0,53	0,77
1960	0,82	24,3	0,42	0,67
1965	0,75	26,3	0,24	0,54
1967	0,73	27,0	0,19	0,50
1969	0,71	27,6	0,15	0,46
1971	0,69	28,2	0,12	0,43
1973			0,09	0,40
1975			0,07	0,38
1977			0,07	
1979			0,06	
1981			0,06	

\* Les quotients de nuptialité non observés sont supposés se stabiliser au niveau moyen des 3 dernières années.  
Source : calculs et estimations à partir de données Insee.

TABLEAU 11. – CARACTÉRISTIQUES DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE DEPUIS 1985

Année	Espérance de vie (en années)				Taux de mortalité (p. 1000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile (1)	Néo- natale (2)	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1985	71,3	79,4	17,9	23,0	8,3	4,6	803	913
1986	71,5	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	807	915
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	814	918
1988	72,3	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	816	919
1989	72,5	80,6	18,8	24,0	7,5	3,8	818	920
1990	72,8	80,9	19,0	24,2	7,3	3,6	822	923
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	828	924
1994	73,7	81,8	19,7	25,0	5,9	3,2	832	926
1995	73,9	81,9	19,7	24,9	4,9	2,9	836	928
1996	74,1	82,0	19,7	25,0	4,8	3,0	841	929
1997	74,5	82,3	19,9	25,2	4,7	3,0	847	931
1998	74,8	82,4	20,0	25,3	4,6	2,9	850	931
1999	75,0	82,5	20,2	25,3	4,3	2,7	852	932
2000	75,3	82,8	20,4	25,6	4,4	2,8	854	933
2001	75,5	82,9	20,6	25,7	4,5	2,9	855	933
2002*	75,8	83,0	20,8	25,8	4,1	2,7	857	934
2003*	75,9	82,9	20,8	25,6	4,1			

\* Provisoire.  
(1) Décès avant un an pour 1000 enfants nés vivants.  
(2) Décès avant 28 jours pour 1000 enfants nés vivants.  
Source : Insee, division des enquêtes et études démographiques.

TABLEAU 12. – ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE EN EUROPE OCCIDENTALE EN 2002

	Espérance de vie à la naissance (années)		
	Hommes	Femmes	Écart (F – H)
Allemagne (2001)	75,5	81,3	5,8
Autriche	75,8	81,7	5,9
Belgique	75,1	81,1	6,0
Danemark	74,8	79,5	4,7
Espagne	75,7*	83,1*	7,4
Finlande	74,9	81,5	6,6
France	75,8	83,0	7,2
Grèce	76,4*	81,1*	4,7
Irlande	75,2	80,3	5,1
Italie	76,8*	82,9*	6,1
Luxembourg	74,9	81,5	6,6
Pays-Bas	76,0	80,7	4,7
Portugal	73,8	80,5	6,7
Royaume-Uni (2001)	75,7	80,4	4,7
Suède	77,7	82,1	4,4
Norvège	76,4	81,5	5,1
Suisse	77,8	83,0	5,2

\* Estimation provisoire.  
*Source* : Observatoire démographique européen (Sardon, 2004).

TABLEAU 13. – MORTALITÉ INFANTILE EN EUROPE OCCIDENTALE  
(TAUX P. 1 000 NÉS VIVANTS)

	1980	1985	1990	1995	2000	2001	2002
Allemagne	12,1	9,1	7,0	5,3	4,4	4,2	4,2
Autriche	14,3	11,2	7,8	5,4	4,8	4,8	4,1
Belgique	12,1	9,8	6,6	5,8	4,8	4,5	4,4
Danemark	8,4	7,9	7,5	5,1	5,3	4,9	4,4
Espagne	12,3	8,9	7,6	5,5	3,9	3,5	
Finlande	7,6	6,3	5,6	3,9	3,7	3,2	3,0
France	10,0	8,3	7,3	4,9	4,4	4,5	4,1
Grèce	17,9	14,1	9,7	8,1	5,1	5,9	5,1
Irlande	11,1	8,8	8,2	6,4	6,0	6,0	5,3
Italie	14,6	10,5	8,2	6,1	4,5	4,7	4,5
Luxembourg	11,5	9,0	7,4	5,5	5,1	5,9	5,0
Pays-Bas	8,6	8,0	7,1	5,5	5,1	5,4	5,0
Portugal	24,3	17,8	11,0	7,5	5,6	5,0	5,0
Royaume-Uni	12,1	9,3	7,9	6,2	5,6	5,5	5,2
Suède	6,9	6,8	6,0	4,1	3,4	3,7	3,3
Norvège	8,1	8,5	6,9	4,0	3,8	3,9	3,5
Suisse	9,1	6,9	6,8	5,0	4,9	4,9	4,5

*Sources* : Conseil de l'Europe, 2003 et Observatoire démographique européen (Sardon, 2004).

TABLEAU 14. – TAUX COMPARATIF DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS<sup>(a)</sup>

Causes de décès	Hommes												
	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000 <sup>(b)</sup>
<b>23 groupes de causes</b>													
Cancer du poumon	63	68	70	71	71	71	70	70	70	69	69	68	67
Cancer de l'estomac	20	17	14	14	13	13	12	12	11	11	11	10	10
Cancer de l'intestin	31	29	29	30	29	29	28	28	27	27	27	27	25
Cancer de la prostate	28	30	32	31	31	30	30	29	29	29	28	28	26
Autres tumeurs	175	179	171	169	168	167	162	160	159	154	152	149	152
Maladies ischémiques du cœur	117	118	96	95	91	90	85	85	84	80	78	76	76
Autres maladies du cœur	127	111	89	89	87	88	85	87	87	86	83	82	79
Maladies cérébro-vasculaires	122	102	70	69	64	63	58	58	57	55	51	50	47
Autres maladies de l'appareil circulatoire	38	35	28	28	27	27	25	25	25	25	24	23	21
Tuberculose toutes formes	5	3	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1	2
Sida	0	0	8	11	12	13	14	13	9	4	3	3	3
Grippe	2	2	3	1	1	1	0	1	1	1	2	2	2
Autres maladies infectieuses et parasitaires	11	12	10	10	10	10	11	11	10	10	9	9	12
Autres maladies de l'appareil respiratoire	81	77	68	66	67	68	64	66	68	68	65	66	52
Alcoolisme et cirrhose du foie	56	46	35	32	30	30	29	29	29	28	29	28	28
Diabète	11	11	9	9	8	9	9	9	9	9	12	13	15
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	28	28	30	30	29	29	30	30	30	31	33	34	40
Autres maladies de l'appareil digestif	40	34	28	27	27	26	25	25	25	24	24	23	20
Autres maladies	55	48	39	38	36	37	37	36	36	35	34	35	35
Accidents de la circulation routière	30	26	26	24	22	22	20	20	19	19	20	20	19
Suicides	30	34	30	29	30	31	31	29	28	27	26	25	26
Autres morts violentes	62	53	49	47	47	46	43	43	42	42	41	41	35
Causes de décès non déclarées ou mal définies	70	66	52	51	50	47	48	45	47	46	48	47	45
<b>6 grands groupes de causes</b>													
Tumeurs	319	324	317	315	313	311	302	299	297	290	286	282	280
Maladies cardiovasculaires	405	365	283	281	269	269	254	255	253	246	235	231	223
Maladies infectieuses et parasitaires, mal. app. respiratoire	98	93	91	90	92	95	90	93	91	83	80	80	71
Autres maladies	191	166	141	135	130	131	129	129	128	127	131	134	137
Morts violentes	122	113	105	101	99	98	94	92	89	88	87	86	81
Causes de décès non déclarées ou mal définies	70	66	52	51	50	47	48	45	47	46	48	47	45
<b>Toutes causes</b>	1205	1129	988	972	954	950	917	912	905	880	868	861	836

Causes de décès	Femmes												
	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000 <sup>(b)</sup>
<b>23 groupes de causes</b>													
Cancer du poumon	6	7	8	8	8	8	9	9	10	10	10	11	11
Cancer de l'estomac	9	7	6	5	5	5	5	5	4	4	4	4	4
Cancer de l'intestin	19	18	17	17	17	17	16	16	16	16	16	15	15
Cancer du sein	27	28	29	29	29	29	29	29	29	28	27	28	27
Cancer de l'utérus	11	10	8	8	8	8	8	7	7	7	7	7	6
Autres tumeurs	76	74	71	71	70	70	69	69	68	67	65	65	67
Maladies ischémiques du coeur	51	51	42	41	39	39	36	35	35	32	32	30	29
Autres maladies du coeur	90	79	63	64	62	62	60	61	61	58	56	54	52
Maladies cérébro-vasculaires	87	73	51	51	47	45	42	41	41	38	36	35	33
Autres maladies de l'appareil circulatoire	19	17	14	13	13	13	12	12	12	11	11	10	10
Tuberculose toutes formes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sida	0	0	1	2	2	3	3	3	2	1	1	1	1
Grippe	1	2	2	0	1	1	0	1	1	1	2	1	1
Autres maladies infectieuses et parasitaires	7	7	6	6	6	7	7	7	6	6	6	5	7
Autres maladies de l'appareil respiratoire	32	32	30	29	30	32	29	30	31	31	30	29	23
Alcoolisme et cirrhose du foie	19	15	12	11	10	11	10	10	10	10	9	9	9
Diabète	10	9	8	7	7	7	7	7	7	7	9	9	10
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	22	22	24	23	23	24	24	24	24	25	27	29	31
Autres maladies de l'appareil digestif	27	23	18	18	18	17	17	16	16	16	15	15	13
Autres maladies	38	34	29	29	27	28	28	28	27	27	26	26	27
Accidents de la circulation routière	10	9	9	8	8	8	7	7	7	6	7	7	6
Suicides	11	12	10	10	10	11	10	10	10	9	8	9	8
Autres morts violentes	35	31	27	26	25	24	23	23	22	21	22	22	19
Causes de décès non déclarées ou mal définies	45	42	34	32	32	31	30	30	30	28	30	29	27
<b>6 grands groupes de causes</b>													
Tumeurs	148	143	139	138	138	138	135	135	135	132	130	131	129
Maladies cardiovasculaires	247	220	171	169	161	159	150	149	148	140	135	130	124
Maladies infectieuses et parasitaires, mal. app. respiratoire	42	42	41	38	40	43	39	41	41	39	38	37	33
Autres maladies	115	102	91	89	85	87	85	85	84	81	87	88	90
Morts violentes	56	52	46	44	43	43	40	40	39	37	37	37	34
Causes de décès non déclarées ou mal définies	45	42	34	32	32	31	30	30	30	28	30	29	27
<b>Toutes causes</b>	653	602	520	511	498	501	479	480	478	457	457	452	438

<sup>(a)</sup> Taux comparatif suivant la population standard européenne (selon la définition proposée par l'OMS). De 1980 à 1997, les taux ont été recalculés pour tenir compte du changement de classement par âge intervenu en 1998. Les chiffres publiés cette année diffèrent donc légèrement de ceux qui figuraient dans le même tableau les années précédentes. Le contenu de chaque groupe de causes de décès est précisé dans le tableau annexe page suivante (rubriques de la CIM 9 de 1980 à 1999 et de la CIM 10 pour 2000).

<sup>(b)</sup> 10<sup>e</sup> révision de la Classification internationale des maladies (CIM 10).

Source : F. Meslé d'après données Inserm.

TABLEAU ANNEXE.- GROUPES DE CAUSES DE DÉCÈS ET RUBRIQUES CORRESPONDANTES  
DE LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES MALADIES (9<sup>e</sup> ET 10<sup>e</sup> RÉVISIONS)

	CIM 9	CIM 10
<b>Tumeurs</b>	140 à 239	C00 à D48
Cancer du poumon	162	C33 à C34
Cancer de l'estomac	151	C16
Cancer de l'intestin	152 à 154	C18 à C21
Cancer du sein	174	C50
Cancer de l'utérus	179 à 180; 182	C53 à C55
Cancer de la prostate	185	C61
Autres tumeurs	140 à 150; 155 à 161; 163 à 173; 181; 183 à 184; 186 à 239	C00 à C15; C17; C22 à C49; C51; C52; C56 à C60; C62 à D48
<b>Maladies cardiovasculaires</b>	390 à 459	I00 à I99
Maladies ischémiques du cœur	410 à 414	I20 à I25
Autres maladies du cœur	390 à 405; 415 à 429	I00 à I15; I26 à I52
Maladies cérébro-vasculaires	430 à 438	I60 à I69
Autres maladies de l'appareil circulatoire	440 à 459	I70 à I99
<b>Maladies infectieuses et parasitaires et mal. de l'app. respiratoire</b>	000 à 139; 460 à 519	A00 à B99; J00 à J99
Tuberculose toutes formes	010 à 018	A15 à A19; B90
Sida	042 à 044	B20 à B24
Grippe	487	J10 à J11
Autres maladies infectieuses et parasitaires du chapitre 1 de la CIM	000 à 009; 020 à 041; 045 à 139	A00 à A09; A20 à B19; B25 à B89; B91 à B99
Autres maladies de l'appareil respiratoire	460 à 586; 490 à 519	J00 à J06; J12 à J99
<b>Autres maladies</b>	240 à 389; 520 à 779	D50 à D89; E00 à E09; E15 à E90; K00 à K93; L00 à Q99
Alcoolisme et cirrhose du foie	291; 303; 305.0; 571.0 à 3.; 5	F10; K70; K73 à K74
Diabète	250	E10 à E14
Autres troubles mentaux et maladies du système nerveux	290; 292 à 302; 304; 305.1 à 389	F00 à F09; F11 à H95
Autre maladies de l'appareil digestif	520 à 570; 571.4; 571.6 à 579	K00 à K67; K71; K72; K75 à K93
Autres maladies	240 à 246; 251 à 289; 580 à 779	D50 à D89; E00 à E07; E15 à E90; L00 à Q99
<b>Morts violentes</b>	800 à 999	V01 à Y89
Accidents de la circulation routière	810 à 819; 826 à 829	V01 à V79
Suicides	950 à 959	X60 à X84
Autres morts violentes	800 à 807; 820 à 825; 830 à 949; 960 à 999	V80 à X59; X85 à Y89
<b>Causes de décès non déclarées ou mal définies</b>	780 à 799	R00 à R99
<b>Toutes causes</b>		A00 à R99; V01 à Y89

**PRIOUX France.– L'évolution démographique récente en France**

L'accroissement naturel est relativement élevé en France, et le solde migratoire évalué est assez faible, bien que le nombre d'étrangers admis à séjourner augmente fortement depuis 1997.

Malgré le maintien de la fécondité depuis quatre ans à un niveau proche de 1,9 enfant par femme, la descendance finale des générations baisse fortement après la génération 1960, et pourrait tomber en dessous de 2 enfants par femme dans la génération 1970.

Alors que le nombre de Pacs conclus augmente chaque année, celui des mariages diminue depuis 2000. Le célibat (légal) continue donc à progresser au fil des générations. La proportion d'hommes n'ayant jamais vécu en couple stable augmente un peu, ainsi que l'âge à la première union. Après la mise en couple, les mariages se raréfient, et les ruptures étant plus fréquentes, de plus en plus d'hommes et de femmes vivent plusieurs unions successives. Après une période de stabilité, la fréquence des divorces s'est à nouveau accrue ces deux dernières années.

L'espérance de vie à la naissance des femmes (82,9 ans en 2003) progresse moins vite que celle des hommes (75,9 ans), et le rapprochement qui en résulte devrait se poursuivre car la surmortalité masculine due aux cancers tend maintenant à se réduire. En raison d'une vague de chaleur exceptionnelle, l'année 2003 a été marquée par un surcroît de plus de 15 000 décès, principalement des personnes âgées, et en particulier des femmes de plus de 75 ans.

**PRIOUX France.– Recent Demographic Developments in France**

France has registered a relatively high natural increase and a rather weak estimated net migration, although the number of aliens issued with residence permits has risen sharply since 1997.

While fertility has been running at nearly 1.9 children per woman for the past four years, completed cohort fertility has been dropping steeply since the 1960 cohort, and could fall below two children per woman in the 1970 cohort.

Civil unions (PACSs) are rising every year, but marriages have been decreasing since 2000. The proportion of the never-married (in legal terms) thus continues to rise from one cohort to the next. The proportion of men never having lived in a stable partnership is also on a mild uptrend, as is the age of first union formation. Marriages after union formation are becoming less common, and dissolutions more common, so that an ever greater number of men and women form several successive unions. After a period of stability, the frequency of divorce has started rising again in the past two years.

Life expectancy at birth for women (82.9 years in 2003) is rising more slowly than that of men (75.9 years). The resulting convergence should persist, as excess male mortality due to cancer is now decreasing. Because of an exceptional heat wave, 2003 witnessed about 15,000 more deaths than normal, mostly among older persons, particularly women over 75.

**PRIOUX France.– La evolución demográfica reciente en Francia**

El crecimiento natural es relativamente elevado en Francia, y el saldo migratorio estimado es bastante reducido, a pesar de que el número de extranjeros con permiso de residencia ha aumentado fuertemente desde 1997.

A pesar de que la fecundidad se ha mantenido estable a un nivel próximo a los 1,9 hijos por mujer durante los últimos cuatro años, la descendencia final de las generaciones disminuye fuertemente a partir de la generación de 1960, y podría quedarse por debajo de los 2 hijos por mujer para la generación de 1970.

Mientras que el número de uniones de hecho (bajo Pactos civiles de solidaridad, Pacs) aumenta cada año, el número de matrimonios ha ido en descenso desde el 2000. Por lo tanto, el celibato (legal) sigue aumentando a lo largo de generaciones sucesivas. La proporción de hombres que nunca ha vivido en pareja estable ha aumentado ligeramente, y también lo ha hecho la edad a la primera unión. Una vez empieza la cohabitación el matrimonio es menos común, y ya que las rupturas son cada vez más frecuentes, un número creciente de hombres y mujeres vive varias uniones sucesivas. La frecuencia de divorcios también ha aumentado en los últimos dos años, después de un periodo de estabilidad.

La esperanza de vida al nacer de las mujeres (82,9 años en el 2003) progresa con menos rapidez que la de los hombres (75,9 años), y la diferencia debería seguir disminuyendo ya que la sobremortalidad masculina debida al cáncer tiende a reducirse. A causa de una ola de calor excepcional, el año 2003 se ha caracterizado por un aumento de más de 15,000 muertes, principalmente de personas en edad avanzada, y en particular de mujeres de más de 75 años.